

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2623 - MERCREDI 1^{er} JUIN 2016

Jean Pierre Bemba

CPI

Jean-Pierre Bemba
de nouveau devant
les juges

Le leader du Mouvement de libération du Congo (MLC), Jean-Pierre Bemba, ses avocats dont Me Aimé Kilolo et Me Jean-Jacques Mangenda ainsi qu'un de ses lieutenants, le député Fidèle Babala, comparaissent à nouveau devant la Cour pénale internationale (CPI). Ils sont accusés d'avoir fabriqué ou présenté à la Cour des faux documents afin d'obtenir l'acquiescement de Jean-Pierre Bemba dans son procès pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

L'accusation a soutenu le 31 mai à l'ouverture des plaidoiries dans cette deuxième affaire que les actes présumés de subornation de témoins de Jean-Pierre Bemba et ses avocats « montrent jusqu'où les accusés étaient disposés à aller pour cacher leur conduite illicite ». Il s'agit là du premier procès pour subornation de témoins devant la CPI.

Page 12

SANCTIONS CIBLÉES CONTRE LA RDC

La Monusco donne
de la voix

L'instance onusienne a démenti avoir été mise à contribution pour confectionner la liste de trente-huit personnalités congolaises qui seraient visées par des sanctions au niveau du Sénat américain. Selon son directeur de l'information publique Charles Bambara, « La Monusco a un mandat clair qui ne fait aucunement mention de transmission des noms à une quelconque institution pour des sanctions ».

Pour rappel, la résolution introduite le 27 mai au Sénat américain par les sénateurs Richard Durbin, Edward Markey et Christopher Murphy visent des sanctions ciblées contre trente-huit personnalités congolaises responsables des actes d'intimidation, de harcèlement et de détention des membres de l'opposition et des leaders de la société civile.



Charles Antoine Bambara

Page 13

INTERVIEW

Jessy Mboumba : « Chaque
enfant a le droit de vivre
une enfance paisible »

Lauréate depuis octobre 2015 du concours de beauté miss Africa Belgium créé par l'ASBL « Safari des anges », Jessy Mboumba entend valoriser son nouveau statut social en étant en phase avec les objectifs que prône cette ASBL. Originnaire du Congo-Brazzaville, elle s'attelle à faire rayonner l'image de « Safari des anges » dont elle est l'ambassadrice en mettant en avant la beauté, la culture, la diversité et les valeurs de la femme africaine, l'objectif étant de venir en aide à ceux qui sont dans le besoin. Se livrant à cœur ouvert dans un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, elle dit militer pour le droit à l'enfance et le droit des femmes. Elle est prête à défendre les intérêts de ces deux catégories sociales vulnérables en faisant de leur émancipation intégrale toute une obsession.

Page 13



Jessy Mboumba

KINSHASA

Près de 18 millions de la
Badea pour les travaux
de la voirie

La voirie de certaines communes de la ville-province de Kinshasa dont Lemba et Kisenso sera réhabilitée dans le cadre d'un financement de la Banque arabe de développement de l'Afrique (Badea). Cette institution bancaire a alloué, pour ce projet, une enveloppe de dix-huit millions de dollars américains.

Pour le ministre chargé des Travaux publics et Reconstruction dans le gouvernement central, Fridolin Kasweshi Musoka, qui a livré cette information au cours d'une visite effectuée le 30 mai sur la route By-pass dont une grande partie attend son élargissement et sa modernisation, ces travaux seront effectués sur cinq artères de la voirie de la capitale congolaise.

Page 12

ÉDITORIAL

Tribalisme

Ceux et celles qui misent aujourd'hui sur nos anciennes dissensions ethniques pour semer le désordre au Congo n'ont aucune chance de parvenir à leurs fins. Certes, ils sont relayés complaisamment par les extrémistes de tout poil qui naviguent sur les réseaux sociaux, parfois même par de grands médias étrangers qui se gardent bien d'aller voir la réalité sur le terrain, mais le peuple congolais, lui, n'est visiblement pas prêt à les écouter.

Nous avons trop souffert, il y a vingt ans, des fractures ouvertes au sein de notre société par des politiciens sans scrupule pour suivre les appels à la violence plus ou moins diffus que lancent des hommes et des femmes nostalgiques d'un passé qui nous fit tant de mal. Et c'est ce qui explique pourquoi l'offensive lancée par le Pasteur Ntoumi dans une partie du département du Pool au lendemain de l'élection présidentielle n'a pas entraîné la déstabilisation de notre pays que certains annonçaient.

Ceci étant dit, écrit, la tentative à laquelle nous avons assisté dans cette partie du Congo ne doit pas, malgré tout, être sous-estimée. Même si elle a échoué piteusement elle confirme que des forces obscures continuent de s'agiter dans l'ombre avec comme objectif avoué de dresser les populations de notre pays les unes contre les autres. Elle confirme ce que nous ressentons tous plus ou moins consciemment, à savoir que l'unité intérieure est un acquis auquel personne ne doit porter atteinte, que chacun de nous se doit de protéger avec tous les moyens dont il dispose, que le nouveau gouvernement lui-même doit par conséquent placer au centre de son action.

Disons-le sans l'ombre d'un doute : la sécurité publique reste la plus importante des missions assignées présentement aux pouvoirs publics. Sans elle, en effet, les mauvais démons qui nous firent tant de mal hier, nous causèrent tant de souffrances à la fin du siècle passé, auraient tôt fait de se réveiller et de plonger à nouveau le Congo dans le chaos de guerres fratricides.

Préserver la paix intérieure et combattre ceux qui tentent de la détruire est certainement pour nous tous un impératif catégorique.

Les Dépêches de Brazzaville

EXÉCUTIF

La Copar apprécie la démarche politique de Clément Mouamba

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Relations avec le Parlement, Digne Elvis Tsalissan Okombi a eu une séance de travail avec le directoire de la Convention des partis républicains (Copar) que dirige le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes.

À l'issue de la réunion, le ministre Digne Elvis Tsalissan Okombi a rappelé à la presse que les consultations qu'il est en train de mener auprès des acteurs politiques de la majorité, de l'opposition et du centre, depuis plus de deux semaines, s'inscrivent dans le cadre du dialogue permanent proposé par le Premier ministre, Clément Mouamba.

« La Copar est un groupement politique de l'opposition qui a toujours participé aux différents dialogues politiques organisés dans notre pays. L'autre atout de ce groupement est le fait qu'il possède de nombreux élus dans les institutions



électives », a déclaré le ministre chargé des relations avec le Parlement.

Il leur a également transmis le message du Premier ministre relatif à sa disponibilité d'échanger avec les acteurs politiques congolais de toute obédience politique. En outre, a-t-il dit, le vice-président de la Copar, Michel Mboussi Ngouari a apprécié la démarche politique de Clément Mouamba qui consiste, selon lui, à recréer la confiance entre les Congolais.

La séance de travail entre les deux délégations Par ailleurs, Michel Mboussi Ngouari a souhaité que les autres partis et groupements politiques adhèrent à la démarche d'apaisement proposée par le Premier ministre. Il a condamné, à cet effet, l'attitude d'une partie de l'opposition congolaise qui s'arc-boute à la logique de tout contester. Selon lui, cette manière d'agir ne favorise guère le développement du Congo dont tout le monde réclame tant.

Roger Ngombé

COLLECTIVITÉS LOCALES

Les présidents des conseils statuent sur leur fonctionnement

Réunis en session ordinaire le 31 mai à Brazzaville, sous l'autorité de son président Richard Eteni, les présidents des Conseils départementaux du Congo ont passé en revue les différents problèmes qui se posent dans le fonctionnement des collectivités locales en termes de ressources humaines et financières.

Les débats ont tourné autour des infrastructures qui, pour certains, n'ont pas été achevés faute de moyens financiers. A cela s'ajoutent les questions liées au financement des collectivités locales.

Ils ont également abordé le point sur la fonction publique territoriale ainsi que celle de la relance du budget d'investissement des collectivités lo-

cales. Rappelons que depuis trois ans, ces entités n'ont plus été subventionnées.

Les participants ont aussi examiné le problème de la dotation des collectivités locales en moyens roulants et autres pour un meilleur fonctionnement.

Ouvrant les travaux, le président de l'Association des départements du Congo (ADC) Richard Eteni a attiré l'attention de chaque président du Conseil départemental sur les nouvelles orientations du chef de l'Etat liées à la décentralisation et les directives du gouvernement au regard de la nouvelle donne politique.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-
signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid
Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOUVERNANCE

Le Premier ministre soutenu par le pôle du consensus de Sibiti

Le chef du gouvernement, Clément Mouamba, ne mènera pas la marche vers le développement seul. Les partis politiques, associations et personnalités ayant pris part au dialogue de Sibiti (en juillet 2015) lui ont exprimé leur soutien indéfectible par la voix de leur président, Pierre Ngolo.

« Plus de 150 partis politiques, plus de 500 associations et une multitude de personnalités rassemblés au sein du pôle de consensus de Sibiti s'engagent à vous soutenir dans votre combat qui est aussi le leur. (...) Il est question d'aller tous de l'avant », a déclaré Pierre Ngolo s'adressant au Premier ministre, Clément Mouamba, au nom dudit pôle dans sa diversité, ce 31 mai à Brazzaville. Des propos acclamés à tout rompre, par les représentants des partis politiques et associations, présents au Palais des Congrès. Autant dire que le pôle de consensus de Sibiti veut voir le chef du gouvernement réussir sa mission à la tête de l'exécutif. Le Premier ministre, pour sa part, ne pouvait rester sans



Le Premier ministre remerciant le pôle de consensus de Sibiti

mot dire. Il a salué l'initiative du pôle. Clément Mouamba n'a par ailleurs pas manqué de souligner à grand trait que le changement et la rupture prônés par le président de

la République doivent être effectifs tant dans les mentalités que dans la gestion de la chose publique. Cette rupture, a-t-il dit, ne fera pas que les heureux puisque le

mot rompre est fort par lui-même. Mais « Nous avons le devoir de réussir la réalisation du projet de gouver-

nement : La marche vers le développement qui fixe les axes qui nous permettront de construire le Congo de demain. (...) Nous devons

être forts et solidaires pour bâtir un Etat impartial et loyal qui donnera la chance aux Congolais de toutes les couches, sans exception aucune. Ce qui sera fait doit l'être dans l'intérêt de tous », a indiqué le Premier ministre en expliquant que le combat lié au changement impose à chacun quelques sacrifices d'autant plus que la situation économique que traverse le pays est quelque peu morose.

Par ailleurs, pour Clément Mouamba, aller plus loin ensemble dans la marche vers le développement ne peut se faire que suivant une certaine démarche qu'il s'emploiera à détailler dans les prochains jours quand il présentera au Parlement la politique générale de l'action gouvernementale. Pour l'heure, il est satisfait du soutien qui lui a été exprimé.

Rominique Nerplat Makaya

PROJET DE DÉVELOPPEMENT

La Fondation Congo Assistance accorde un financement à 30 jeunes congolais

Au cours d'une cérémonie organisée le 31 mai en présence de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, les lauréats sélectionnés dans les 12 départements du Congo ont reçu chacun une somme de 3 millions FCFA.

Le geste de la Fondation Congo Assistance, à savoir le financement des microprojets, s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'un programme intitulé, « 30 ans, 30 projets », initié en mai dernier, à l'occasion du trentième anniversaire de la

Fondation Congo Assistance, que dirige l'épouse du chef de l'Etat. Il vise à accompagner et à encourager les jeunes dans l'entrepreneuriat. Pour y aboutir, la Fondation Congo Assistance avait lancé un appel à candidature à hau-

teur de 3 millions chacun sur toute l'étendue du territoire national, afin de donner des chances égales à tous les jeunes du Congo. Au total, 956 projets couvrant un large spectre de la vie économique et sociale du pays ont été reçus. Aussi, environ 100 millions FCFA ont été mobilisés pour promouvoir l'auto-entrepreneuriat au bénéfice des jeunes.

Le programme « 30 ans, 30

projets » que nous finalisons ce jour, a déclaré Michel Mongo, secrétaire général de la Fondation Congo-Assistance, « s'inscrit dans la démarche qui consiste à mettre l'homme au centre du développement et à faire du jeune le levier incontournable de l'émergence. Par sa capacité à créer, à innover et à entreprendre, le jeune congolais, aujourd'hui est à l'école de la responsabilité ».

« Le Congo entame une nouvelle ère de son histoire devant le conduire vers les rivages du développement durable. En phase avec le programme du président de la République à savoir La marche vers le développement, notre Fondation réaffirme sa volonté d'accompagner les pouvoirs publics dans ce nouvel élan. Elle entend jouer sa partition dans le périmètre de son action et dans la limite de ses moyens pour qu'ensemble, nous allions toujours plus loin, c'est-à-dire vers l'émergence de notre pays », a-t-il précisé.

Selon les instructions données par la présidente de cette Fondation, tous les départements du Congo sont éligibles à ce financement à raison de deux projets pour chacun des douze départements. En tant que grandes villes, Brazzaville et Pointe-Noire ont bénéficié respectivement de 6 et 4 projets. Avec le concours de la Banque mondiale, la Fondation a pu identifier ceux des projets qui

avaient un réel potentiel économique et social en matière de rentabilité commerciale et de création d'emplois. Les secteurs qui ont été souvent cités sont : l'agriculture et l'élevage, l'artisanat, le transport, la transformation agroalimentaire et l'économie numérique.

Sur les trente projets retenus, la grille de répartition est la suivante : Agriculture et élevage : 17 projets ; artisanat et transformation des produits : 5 projets ; transport : 3 projets ; commerce et service : 4 projets ; et économie numérique 1 projet. Pour développer leur capacité managériale, les lauréats ont bénéficié d'une formation sur la gestion et l'évaluation afin de disposer des outils techniques qui leur permettront d'assurer la pérennité de leur entreprise. Après avoir remercié la présidente de la Fondation Congo-Assistance, les lauréats se sont engagés à ne pas laisser « cette chance être détruite par des comportements déviants, guidés par des antivaleurs ».

Présente à cette cérémonie, la ministre des PME et de l'artisanat, Yvonne Adélaïde Mougani, a félicité l'épouse du chef de l'Etat et sa Fondation. Aux lauréats, elle les a invités à utiliser rationnellement cette somme d'argent, à créer les relations avec les banques et les institutions financières dès maintenant afin de bénéficier d'un accompagnement financier de leur part.

Yvette Reine Nzaba



Antoinette Sassou N'Guesso posant avec une bénéficiaire / crédit photo adiac



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/2016/MPT/UCP/CAB-CIT

POUR L'ACQUISITION ET PARAMETRAGE DU MATERIEL POUR L'INTERCONNEXION DES ETABLISSEMENTS DE L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

1. Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec l'Association Internationale de Développement (IDA) le Projet Central African Backbone (CAB). Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché d'acquisition et paramétrage du matériel pour l'interconnexion des établissements de l'Université Marien NGOUABI.
2. L'Unité de Coordination du Projet invite, par le présent avis d'appel d'offres national, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé cacheté : acquisition et paramétrage du matériel pour l'interconnexion des établissements de l'Université Marien NGOUABI.
3. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national décrites dans les Directives: Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA (version des Directives), édition janvier 2011.
4. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de l'Unité de Coordination du Projet et peuvent examiner/acquérir le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après de lundi à vendredi entre 8 h 30 et 16 H 00.
5. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet du document d'appel d'offres rédigé en français, à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 100.000 FCFA ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertibles. Le paiement pourra s'effectuer en espèces au siège du projet.
6. Les offres exprimées Toutes Taxes Comprises (TTC) doivent être déposées à

l'adresse indiquée ci-après au plus tard le 30 juin 2016 à 14 heures précises (heure locale). L'offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un montant de un Million (1.000.000) FCFA.
 La garantie peut être libellée dans une monnaie librement convertible ou d'une garantie bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC).
 Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.
 7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 30 juin 2016 à 14 heures 30 minutes à l'adresse indiquée ci-après:
 Unité de Coordination du Projet CAB - Central African Backbone
 Rue LOCKO Isaac, Derrière l'Ambassade des Etats-Unis
 BP. 1420
 Tél : (00242) 06 835 00 41,
 E-mail : contact@cabcongo.org,
 Centre-ville/ Brazzaville - CONGO

Fait à Brazzaville le 31 Mai 2016

Le Coordonnateur

Yvon Didier MIEHAKANDA

**AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE
 PRES LA REPUBLIQUE DU CONGO
 B.P. :2033 BRAZZAVILLE-CONGO
 Tél : + (242) 22-613 -31- 54**



N° 0 0 2 3 6
 N°-----/AMB/GAB/RC/PS/CMD

COMMUNIQUE DE PRESSE

**A L'ATTENTION DES GABONAIS
 RESIDANT EN REPUBLIQUE DU CONGO BRAZZAVILLE**

Dans le cadre de la préparation de l'élection présidentielle en République Gabonaise dont le scrutin est prévu le 28 août 2016 sur toute l'étendue du territoire national et dans les Missions Diplomatiques et Postes Consulaires, l'Ambassadeur de la République Gabonaise près la République du Congo, Son Excellence Monsieur **René MAKONGO** informe les citoyens gabonais résidant en République du Congo de l'arrivée à Brazzaville, d'une délégation du Ministère de l'Intérieur, en vue de la **seconde révision du fichier électoral** .

La période de révision de la liste électorale est fixée du samedi 28 mai 2016 au mercredi 01 juin 2016 de 8 heures à 18 heures. Cette opération nouvelle durera donc cinq (5) jours.

A cet effet, il invite ses compatriotes à se présenter à la Chancellerie du Gabon pour vérifier leurs **noms sur la liste électorale provisoire qui y est affichée.**

Par ailleurs, **les Gabonais des deux sexes qui ont atteint l'âge de 18 ans après le 02 mars 2016, date de clôture de la première révision et qui les auront au plus tard le 1^{er} juin 2016, date de la clôture de la présente révision, sont priés de se faire enrôler, sur présentation d'une pièce d'identité.**

Brazzaville, le 27 mai 2016

L'Ambassadeur

René MAKONGO

**IMPRIMERIE DU
 BASSIN DU CONGO**

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



Un outil industriel performant constitué de presse offset feuilles, deux rotatives, un atelier complet de pré-presses et une grande capacité de production

NOS DIFFÉRENTS PRODUITS

PRESSE

Quotidiens
 Hebdomadaires
 Mensuels...

OFFSET

Chemises à rabat
 Magazines
 Livres
 Dépliants
 Documents administratifs
 Calendriers
 Divers

+242 06 951 0773
 +242 05 629 1317
 imp.bc@adiac-congo.com

JOURNÉE MONDIALE DE LA CROIX-ROUGE

L'action humanitaire au cœur d'un débat

« Partout, pour tous », tel a été le thème de la conférence-débat organisée le lundi 30 mai à l'occasion de cette journée mondiale.

Comme chaque année, la journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est un repère pour ce mouvement international car il marque le renouvellement des engagements pris concernant l'amélioration des conditions de vie des plus vulnérables, sans distinction aucune, à travers des programmes communautaires durables, des activités de secours, la préparation et la réponse aux catastrophes, la réponse aux épidémies ou aux pandémies et l'assistance sociale auprès des populations vulnérables.

Et devant un parterre de volontaires secouristes, ainsi que des invités, les principaux animateurs – le président de la Croix-Rouge congolaise, Christian Sedar Ndinga, le chef de la délégation de la Croix-Rouge française, Jérémie Sibeonie, ont répondu aux questions posées par les participants au cours de cet échange riche en couleurs. Il était question au cours de cette conférence-débat de s'entretenir sur ce qu'est la Croix

-Rouge congolaise, avec ses lignes de force et ses insuffisances. Dans un long exposé, le président de la Croix-Rouge a parlé des activités de cette



Le président de la Croix-Rouge congolaise et le chef de délégation de la Croix-Rouge française

institution, notamment sa vocation humanitaire qui est celle de réduire la vulnérabilité humaine en toute circonstance, en se référant, d'une part, à son bilan des cinquante ans après sa naissance et, d'autre part, à ces actes fondamentaux autour

desquels s'enracine son action. « Il y a d'abord l'urgence en sa triple phase de prévention, de réponse, de résilience et il y a l'axe de développement. Enfin, le mouvement de la Croix-Rouge est de façon particulière universellement

connu et reconnu de célébrer l'humanité en ce qu'elle a de généreux, de pérenne, de précieux, surtout d'irremplaçable, c'est la vie », a-t-il souligné.

Selon lui, le thème de cette année précise la destinée des ser-

VICES et prestations connues. « Il s'agit des personnes et de communautés en position de vulnérabilité ou de détresse avérées. Ici interagissent les principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité, de volontariat, parce qu'il s'agit de ne laisser dans les différentes formes de précarité quelle que soit l'appartenance ethnique, raciale, ou religieuse et politique. Parce qu'il s'agit aussi pour les volontaires de la Croix-Rouge de faire le départ entre leurs actions et les formes de production politique, idéologique, religieuse, qu'ils peuvent rencontrer sur le terrain, etc. », a expliqué Christian Sedar Ndinga.

Pour cela, la vulnérabilité prend des formes variées, complexes et toujours en mutation, « Parce qu'elle appelle en retour des réponses pertinentes adaptées à la demande en secours des communautés et demande en conséquence l'expertise affinée des cadres, des secouristes et volontaires du mouvement ».

Sur les questions du partenariat

avec la Croix-Rouge française, le chef de délégation, Jérémie Sibeonie, présentant ses raisons de satisfaction a parlé des constructions en cours particulièrement dans les districts d'Igné et de Ngabé.

Ce qu'on peut retenir de ses réponses aux questions des journalistes, c'est qu'il y a eu beaucoup d'assainissement avec la construction des latrines, l'accès à l'eau potable. Il y a eu la construction de 120 pluvioms individuels dans les familles, des pluvioms collectifs également dans les centres de santé et sur les marchés. Ensuite, le gros du projet sur lequel le travail est en cours, c'est l'accès à l'eau potable de deux grands villages, Inga et Imvouba. Ici, il y a eu la construction des forages, suivie également de la construction des réseaux d'eau.

Cette conférence-débat a permis un grand moment d'échanges entre les animateurs et les journalistes. A l'issue de la séquence des questions-réponses, le public a quitté la salle satisfait des informations.

Guillaume Ondzé

EXCURSION

Des étudiants de l'Abab visitent Les Dépêches de Brazzaville

Une quarantaine d'étudiants de l'Académie des beaux-arts de Brazzaville (Abab) ont visité, les 24 et 25 mai, le siège de l'Agence d'information d'Afrique centrale, accompagné d'Armand Moukourie, ingénieur des Arts graphiques.

Ils ont visité respectivement : la salle de rédaction et le secrétariat, la Galerie bassin du Congo et l'imprimerie où est installée la plus grande rotative de l'Afrique centrale. L'objectif de cette activité académique consiste, d'un côté, à compléter leurs connaissances de cours magistraux, de pratiques d'ateliers et de chantiers, avant de passer aux différentes évaluations. De l'autre, à améliorer la capacité d'appréhension des étudiants dans leur domaine respectif comme l'imprimerie, l'audiovisuel, la peinture, la musique, l'infographie... « Le choix de cette entreprise se justifie par le fait qu'il y a beaucoup de machines aidant à faire comprendre certaines notions aux étudiants. Nous souhaitons qu'au terme de leur formation ils mettent en pratique ce qu'ils ont appris. Les étudiants ont touché du bout du doigt ce qu'on leur enseigne à l'académie et en sortent tous satisfaits », a indiqué Armand Moukourie.

L'Académie des Beaux-arts de Brazzaville est un établissement supérieur de formation professionnelle.

Un établissement privé d'enseignement technique et professionnel créé le 3 février 2003, qui fonctionne cette année avec une trentaine d'enseignants pour plus de trois cent étudiants à former.

Emue de la visite, Emilienne Mousahou Kengué, étudiante en 1^{ère} année de peinture, a commenté : « Je suis satisfaite des notions de technique d'impression constatée sur place ici. Il y a d'énormes rapports des connaissances entre les enseignements donnés à l'académie et la visite effectuée aux Dépêches de Brazzaville ». Et à, Georges Kibangu, étudiant en 1^{ère} année en arts plastiques, d'ajouter : « Nous avons retenu comment se fait le journal en partant du bureau de commande jusqu'à la livraison. Le processus du tirage d'un journal et cette visite font office d'un enseignement magistral ».

Rappelons que l'Académie des Beaux-arts de Brazzaville dispose de trois départements : l'Institut supérieur des arts visuels et de la musique (Isavimus) qui se charge de l'audiovisuel et du multimédia, de la peinture, la musique, la sculpture ; l'Institut supérieur d'architecture, du bâtiment et des travaux publics (Isabtp) et l'Institut supérieur d'organisation et de gestion d'entreprises culturelles et commerciales (Isogec).

Fortuné Ibara

INSERTION SOCIALE

110 jeunes des groupes déviants sensibilisés aux valeurs civiques et morales

Ces jeunes dénommés KGB et la Favela, dont les sièges sont respectivement dans les quartiers Niana Siti dia Tsiolo et 2 Mayoma dans l'arrondissement 1 Makélékélé, ont pris part à une campagne de sensibilisation aux valeurs civiques et morales organisée par le Haut-Commissariat à l'Instruction Civique et à l'Education morale.

Il était question de donner aux jeunes, les repères d'une vie digne et responsable caractérisée par l'exaltation des valeurs de dignité, de respect de soi, respect des aînés, respect de l'autre, le sens de l'honneur. Aussi, en tant que futurs parents, il a été nécessaire qu'ils identifient pour chacun, la cause de sa déviance en leur montrant la place des parents dans l'éducation et l'épanouissement de l'enfant. Ce qui susciterait une remise en cause des comportements dignes et irresponsables. Cette campagne s'inscrivait dans le cadre du microprojet intitulé « Eveil à la conscience citoyenne à l'endroit des jeunes des groupes déviants dénommés KGB et la Favela des quartiers 2 et 9 de Makélékélé ». Financé par le fonds d'appui aux initiatives sectorielles locales du projet MICAB 2 (Microprojets communaux et associatifs à Brazzaville – phase 2), le projet MICAB 2 avait été mis en œuvre par le Groupe de recherche et d'échanges technologiques avec le soutien financier de l'Union européenne et l'Agence française de développement.

C'est ainsi qu'au plan interne, le processus a été animé par Mme Régine Kenzo, directrice des programmes du Haut-Commissariat à l'Institution civique et à l'éducation morale qui a été assistée de M. Mossoua,

Patrice Makouantsi, agents du Haut-Commissariat et quatre animateurs des structures de relais du Haut-Commissariat dénommées clubs citoyens, situées dans les quartiers concernés. Ainsi, 111 jeunes dont 12 femmes et 99 hommes, scolarisés et non scolarisés ont bénéficié de la formation sur les thèmes suivants : Le jeune et la famille, La responsabilité citoyenne, La tolérance, le jeune et le travail.

Les jeunes ont été aussi édifiés sur les repères d'un citoyen responsable. En effet, est citoyen responsable celui qui non seulement a la nationalité de la nation où il réside mais qui, jouissant des droits que lui offre cette nation participe à la gestion de cette nation en accomplissant ses devoirs de citoyen, notamment le respect des institutions, des symboles de la République, le respect des biens publics et fait valoir son droit de vote. Il est capable de répondre aux actes posés et en assumer éventuellement les conséquences.

Il a été aussi abordé le point relatif à la tolérance qui ne semble pas exister dans le vécu de ses jeunes qui ne reconnaissent pas pour l'autre le droit à l'erreur et ne s'acceptent pas dans leurs différences. Ainsi, pour chacun d'eux, les animateurs ont eu des moments d'écoute pour comprendre leurs attentes et les aider au moyen de l'orientation à s'affirmer dans le métier choisi. Signalons que cette formation a été clôturée par une messe d'action de grâces. Ceci pour implorer la miséricorde divine pour l'accomplissement du processus de changement d'attitude et de comportement dont ils ont le privilège.

Guillaume Ondzé

COOPÉRATION

La Banque mondiale veut intégrer le genre dans ses projets au Congo

Le représentant de la Banque mondiale (BM) au Congo, Djibrilla Issa, a présenté récemment à la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Bertille Nefer Ingani, le programme de cette institution dans le pays

Euvrant au Congo depuis 1963, la BM poursuit deux objectifs fondamentaux : mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée d'ici à 2030. Elle finance, en effet, des programmes et appuie techniquement des projets de développement afin d'aider le Congo à renforcer les capacités de son administration publique ainsi qu'à promouvoir la croissance et à réduire la pauvreté. Depuis 2014, la BM cofinance le projet Lisungi, système de filets sociaux avec le gouvernement.

« Les femmes sont les piliers des familles, quand les transferts monétaires de l'Etat vont vers elles, nous avons remarqué qu'ils sont mieux utilisés surtout pour l'éducation des enfants et autres. La politique de la BM en matière de genre, c'est que nous puissions intégrer cette notion dans tous les projets que nous faisons, que ce soit donc des projets



Inès Bertille Nefer Ingani s'entretenant avec Djibrilla Issa ; crédit photo Franck Sidney

de développement économique et social ou des secteurs sociaux », a expliqué Djibrilla Issa.

Se référant à la dernière réunion de la Communauté de

pratique sur les transferts monétaires tenue à Brazzaville, le représentant de la BM au Congo pense que la question de la protection sociale est

fondamentale, au regard du rôle combien important que les femmes peuvent jouer en matière des filets sociaux. Selon lui, la place de la femme

économique et social, la BM s'est imprégnée des priorités de la nouvelle ministre en charge des questions des femmes. A ce sujet, les deux personnalités ont échangé

leurs points de vue sur les sujets liés à l'éducation, la parité, l'accès à la santé et la qualité des soins. « Je crois que le Congo a réalisé des progrès importants en matière de parité au niveau de l'éducation primaire, mais il y a beaucoup de choses qui restent à faire au niveau des enseignements secondaire et supérieur, surtout au niveau de l'enseignement professionnel », a poursuivi le représentant de la BM au Congo. S'agissant de la santé maternelle et infantile, il a reconnu que des progrès ont été réalisés, mais beaucoup d'efforts restaient également à fournir en matière d'appui aux femmes sur des questions liées à certaines maladies telles que le VIH/Sida. Djibrilla Issa a, enfin, félicité la ministre Ingani qui fait partie des huit femmes nommées dans la nouvelle équipe gouvernementale par le chef de l'Etat, qui a voulu donner, d'après lui, un signal très fort à la femme dans le développement économique et social de la République du Congo.

Parfait Wilfried Douniama

DIASPORA

2^e colloque scientifique de l'AIMCF consacré aux « Maladies chroniques »

Quatre ans après leur colloque tenu à Orléans, les membres de l'Association des anciens de l'I.N.S.S.S.A et des médecins congolais de France se retrouvent à Evreux autour de spécialistes des maladies chroniques

Par communiqué de presse, l'Association des anciens de l'I.N.S.S.S.A (l'Institut supérieur des sciences de la santé) et des médecins congolais de France, en sigle l'AIMCF, en partenariat avec le Nouvel Hôpital de Navarre d'Evreux et l'ADOT, invite les Congolais de l'étranger, membres et sympathisants, le vendredi 3 juin, au 2^e colloque scientifique consacré aux « Maladies chroniques, défaillances d'organes : du don à la greffe, exemples du cœur et du rein ».

Cette rencontre, à Evreux dans l'Eure (Normandie), intervient après celle organisée en 2012 à Orléans, toujours en France, consacrée à la « médecine d'urgence et de catastrophes ». Elle sera présidée par Jacques Chanard, professeur émérite de Néphrologie et ancien de chef de Service au CHU de Reims, avec la participation du professeur JM Halimi, chef de service de Néphrologie, Transplantation, HTA au CHU de Tours.

Durant toute une journée, de 8h30 à 17h30 au Palais des congrès le « Cadran », les participants débattront sur les problématiques liées aux maladies chroniques. L'entrée sera gratuite. En revanche, le déjeuner sera à la charge des participants, précise-t-on.

Il est aussi indiqué qu'une soirée de gala au Manoir d'Aulnay, à la sortie d'Evreux, clôturera les travaux. Il sera demandé une participation solidaire aux frais à hauteur de 50 euros par personne. L'AIMCF est une association de la loi de juillet 1901, créée en 2007 et est domiciliée en France. Entre autres activités déjà menées, l'association compte à son actif, un don de 2,5 tonnes de livres à la faculté de médecine et des sciences de la santé de Brazzaville en 2009 ; la participation d'une délégation de médecins aux festivités de la municipalisation accélérée du 50^e et 51^e anniversaire de l'indépendance du Congo. A fréquence régulière, les membres de l'AIMCF répondent aux sollicitations d'autres associations pour remplir des missions humanitaires au Congo.

Marie Alfred Ngoma

TIC

Une dizaine d'étudiants obtiennent leur certificat en administration et réseau informatique

Ces diplômés d'aptitude en administration et réseau informatique, leur ont été attribués, le week-end dernier, à l'issue d'une formation accélérée de six mois, organisée par la Société Nuxel Education. L'objectif de cette formation était d'emmener ces jeunes étudiants de l'Université Marien Ngouabi, sans aucune notion informatique, à développer leur génie créatif dans l'informatique de haut niveau.

Au total quinze jeunes étudiants, sur les vingt et un inscrits, ont pu obtenir ce diplôme de fin de formation animée par les experts formateurs de la société Nuxel Educa-

tion, dirigée par un jeune congolais, Derclin Bonbhel. Six mois durant, ces étudiants, encore novices en informatique, ont assimilé des cours théoriques et pratiques, à l'issue desquels ils ont acquis des connaissances diversifiées dans deux programmes informatiques bien précis. Plus précisément, ces derniers ont acquis des notions de base et approfondies sur l'administration des systèmes et du réseau informatique. « Nous avons appris à configurer et installer les serveurs. En gros nous avons travaillé sur le système Windows, où nous avons assimilé des notions sur l'administration des systèmes et du réseau informatique. Il s'est agi notam-

ment d'apprendre à gérer une structure informatique, en terme de réseau ; à installer et configurer le serveur », précise Préfina Grâce Nganongo Amboulou, étudiant en Master, option communication d'entreprises, à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. En même temps, ces jeunes étudiants ont appris le programme Linux, dans lequel ils ont étudié les nouvelles méthodes de configuration et d'installation des systèmes informatiques, mais aussi la mise en place de certaines applications informatiques.

Pour le Directeur général de Nuxel Education, Derclin Bonbhel, cette formation payante est destinée aux novices afin qu'ils développent leurs aptitudes dans le domaine de l'informatique, plus précisément en administration et réseau informatique. « L'objectif de cette formation est de décomplexer l'informatique dans notre pays ; être en mesure d'accomplir des tâches en entreprise. Parmi ces étudiants, les plus compétents vont aller en stage dans les entreprises, certains sont même déjà sollicités par certaines entreprises », a-t-il affirmé. Il a annoncé, par ailleurs, que plusieurs autres formations en informatique sont en vue, précisément en ce qui concerne le développement du Web, qui permettra aux étudiants d'animer les interfaces web.



Les étudiants récipiendaires

Firmin Oyé

TRIBUNE LIBRE

Viabilité de la dette de l'Etat : les vertus de l'effet de levier de l'emprunt

Le niveau d'endettement acceptable d'un agent économique, est celui qui lui permet d'augmenter sa capacité à investir sans risque pour ses propres ressources. Il procure un effet démultipliateur des ressources propres, appelé « effet de levier », mesuré par le rapport entre l'encours de la dette et les ressources propres de cet agent. L'endettement est profitable quand ce rapport est supérieur ou égal à 33%. En dessous de ce seuil, l'endettement exerce un « effet de massue », affectant la rentabilité des ressources propres.

Pour la Cémac, la norme de convergence de la dette publique est fixée à 70% du PIB de chaque membre. L'audit 2006 des dépenses publiques pour les investissements et les transferts du Congo, relève des graves distorsions qui entretiennent un cercle vicieux de l'endettement de l'Etat.

De l'endettement de l'Etat : En 2004, la dette extérieure publique totale du Congo s'élevait à 8,5 milliards USD, soit 252,2% du PIB (FMI). L'annulation de la moitié de cette dette par le Club de Paris, permit au Congo de contenir un désendettement massif en 2010, pour atteindre le point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés. L'encours de la dette est passé de 58,1% du PIB en 2010 à 61,5% en 2011, puis à 45,2 % en 2014 pour atteindre 57,5 % en 2015. Ces taux qui sont inférieurs à la norme de 70% du PIB de la Cémac, montrent une tendance haussière de l'endettement publique qui a poussé l'agence de notation américaine Standard & Poor's (S&P), à dégrader la note du Congo de «B+» à «B», le 2 octobre 2015, en raison des difficultés de l'Etat à satisfaire ses obligations souveraines de longue et courte maturité. Cette sanction renchérit le coût de l'emprunt du Congo à plus de 2,5% sur les marchés financiers internationaux. Ce qui pousse les autorités à chercher les taux préférentiels auprès des pays les mieux offrants.

Les causes sont surtout :

a) structurelles, liées au financement des investissements par les emprunts, alors que le pays dispose d'importantes réserves oisives dont la combinaison avec les emprunts aurait généré un effet de levier. Ces emprunts sont majoritairement contractés à des conditions concessionnelles auprès de la Chine, pour 1,6 milliard d'Euros en 2006 et 1 milliard en 2013-16, assortis d'un différé d'amortissement de 5 ans, d'une échéance de 20 ans, d'un taux d'intérêt de 0,25% et d'une garantie représentant le solde minimum de dépôt de 20% du total de l'encours des prêts sur un compte séquestre à l'EXIM Bank de Chine, à partir des transactions pétrolières avec la Chine. Le niveau plus élevé de rémunération des dépôts de plus de 1% de cette banque a incité l'Etat congolais à effectuer des dépôts en Chine qu'à la BEAC.

En 2014, le FMI et la Banque mondiale estiment qu'il y a un faible risque de surendettement du Congo, en raison de l'importance des dépôts bruts de l'Etat à la BEAC et à l'étranger qui sont passés de 434 389 millions FCFA en 2010 à 1 002 382 million en 2014, grâce aux rapatriements des surliquidités qui ont renforcé les réserves libres ou oisives. Ces dernières passent de 71,90% à 73,27% du total des dépôts bruts, et les réserves obligatoires de 28,10% à 26,73%. Elles se maintiennent à 9,5 mois d'importations prospectives et à 20 % du PIB, représentant les niveaux les plus élevés de la Cémac;

b) conjoncturelles, dues à la baisse des cours pétroliers de plus de 50 % sur un an, provoquant un déficit budgétaire moyen de 2,3% du PIB sur la période 2015-2018, contre un excédent moyen de 8,2% en 2010-2014.

III-Conséquence : la détérioration de la capacité à investir de l'Etat, marquée par :

a) la chute des investissements bruts qui passent de 37,1% du PIB en 2003-2005 à 21,10% du PIB en 2015, situant le Congo au 157^e rang sur 160 pays de l'indice de la performance logistique de la Banque mondiale ;

b) le déficit du compte courant de 3,2 % du PIB en 2013, 6% en 2014, et 9,7 % en 2015. S&P envisage un solde de 1,9 % seulement en 2018 ;

c) la baisse du budget de l'Etat qui passe de 4100 milliards de francs CFA en 2013 à 3600 milliards F CFA en 2015 et à 3800 milliards FCFA en 2016 ; alors que les recettes comprennent 81,17% des ressources propres, 14,88% d'emprunts et 3,55% de dons ;

d) le recul de la croissance du PIB réel à 3 % en 2015, contre 6 % en 2014. En valeur nominale, le PIB a reculé de 21,4 % en 2015, soit à 11 milliards USD, son plus bas niveau depuis 2010. Ainsi, l'amélioration de la capacité à investir de l'Etat nécessite le développement du financement mixte des investissements, optimisant l'utilisation des surliquidités oisives pour renforcer son pouvoir de négociation, afin qu'il emprunte et dépense mieux.

Emmanuel OKAMBA

Maître de Conférences HDR en Sciences de Gestion

JUSTICE INTERNATIONALE

Dominic Ongwen comparaitra devant la CPI en septembre

Ancien enfant soldat, devenu l'un des chefs de l'Armée de résistance du seigneur (LRA), Dominic Ongwen doit répondre de crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis dans le nord de l'Ouganda entre 2002 et 2005.

En mars dernier, les juges avaient confirmé les 70 chefs d'accusation retenus contre lui, dont ceux de crimes d'esclavage sexuel et de recrutement d'enfants soldats. Surnommé la « Fourmi Blanche », Dominic Ongwen était l'un des commandants les plus redoutés de la LRA dirigée par Joseph Kony, qui, selon les Nations unies, a tué plus de 100.000 personnes et enlevé plus de 60.000 enfants depuis sa création dans la deuxième partie des années 80.

Recherché par la CPI depuis 2005, Dominic Ongwen a été transféré à La Haye après sa reddition en janvier 2015 en Centrafrique auprès des forces spéciales américaines. A l'époque, les Etats-Unis avaient mis sa tête à prix pour 5 millions de dollars (4,5 millions d'euros). Ce rebelle ougandais s'est ensuite livré à la justice pour

avoir été tombé en disgrâce aux yeux de Joseph Kony et avoir échappé de peu à la mort. Il est à ce jour le seul dirigeant de la LRA en détention provisoire à la Haye, tandis que son ancien chef Joseph Kony reste introuvable, 10 ans après l'émission d'un mandat d'arrêt international contre sa personne.

Notons que la LRA avait été créée dans le but de renverser le président ougandais Yoweri Museveni pour le remplacer par un régime fondé sur les Dix commandements. Depuis lors et au fil de ses exactions, ce mouvement qui a semé la terreur au-delà des frontières de l'Ouganda, notamment au sud du Soudan, dans le nord-est de la République démocratique du Congo et en Centrafrique s'est forgé une forte réputation. Dominic Ongwen serait lui-même victime de la LRA, puisque selon certains groupes de défense des droits de l'Homme, il a été enlevé pour devenir enfant soldat alors qu'il rentrait de l'école. A cette époque, il était âgé de 14 ans.

Nestor N'Gampoula

MALI

Pierre de Villiers et Modibo Kéita font le point sur la réunion extraordinaire du comité de défense et de sécurité G5 Sahel

Le général d'armée Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées françaises, était la semaine dernière, à Bamako au Mali pour prendre part à la réunion extraordinaire du comité de défense et de sécurité du G5 Sahel, instance de coordination des forces des pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) pour la lutte contre le terrorisme.

Le général Pierre de Villiers a été reçu en audience par le Premier ministre, Modibo Keita. Il s'est dit satisfait de son entretien. « *Le Premier ministre et moi avons fait le point de la situation au Mali. Nous avons aussi évoqué la réunion des chefs d'état-major du G5 Sahel qui se tient à Bamako. Je suis heureux pour cette réunion qui a lieu deux fois par an* », a déclaré le chef d'état-major des armées françaises.

Il a indiqué que la rencontre de Bamako a été une occasion de renforcer la coopération entre les Etats en vue de lutter efficacement contre le terrorisme dans le Sahel, une zone qui couvre le Mali, le Burkina Faso, le Niger, la Mauritanie, le Sénégal, le Tchad, l'Algérie, le Nigeria, le Soudan, le Cap-Vert, le Djibouti, l'Éthiopie, l'Érythrée, la Libye et la Somalie. La rencontre de Bamako a aussi per-

mis de partager les idées de coopération entre les chefs d'état-major des différents pays, en vue de son efficacité dans la lutte contre le terrorisme dans la bande sahélo-saharienne. « *C'est plus d'efficacité dans la lutte contre le terrorisme qui avancera de manière plus forte. Ensemble, nous serons plus forts contre le terrorisme* », a conclu le général Pierre de Villiers.

Au Mali, la semaine a été marquée par l'attaque d'un convoi de la Minusma dans la région de Mopti qui a coûté la vie à 5 casques bleus du contingent togolais, quelques jours après une attaque similaire ayant causé le décès de 5 soldats maliens dans la région de Menaka.

Au cours la même semaine, la composante aérienne de la force Barkhane a réalisé plus de 75 sorties de recueil de renseignements, de transports et de chasse, pour priver les groupes terroristes de leur liberté d'actions dans certaines zones reculées. Il y a aussi les mines et les engins improvisés (IED), qui constituent la principale menace contre la force Barkhane dans la bande sahélo-saharienne (BSS).

Noël Ndong

AVIS DE RECRUTEMENT

Une ONG de la place exerçant dans le domaine environnemental recherche pour ses activités d'enquête de suivie juridique et de media : Des enquêteurs, juristes, et un(e) charge de media.

CV + lettre de motivation à envoyer à l'adresse suivante : / E-mail : recrutement2016congo@gmail.com

PIRATERIE MARITIME

Lomé prépare un sommet de riposte contre le fléau

Depuis quelques années, les côtes africaines et particulièrement le Golfe de Guinée sont devenus des lieux privilégiés de la piraterie, du banditisme, des trafics de tout genre aux conséquences incalculables sur la sécurité des hommes, l'environnement marin et l'économie bleue. Préoccupé par ces menaces, le Togo, sous l'impulsion du chef de l'Etat Faure Gnassingbé se propose d'abriter, en octobre prochain sous l'égide de l'Union Africaine un sommet sur la sécurité maritime.

Les assises de Lomé se fixent plusieurs défis à relever sans lesquels le transport maritime subira toujours un coup dur si les espaces marins ne sont pas protégés. Il s'agit de chercher des voies et moyens pour juguler ces fléaux qui ont un impact négatif sur l'évolution de l'Afrique et du monde. Car, pour assurer la sécurité en mer, il faut disposer de cadre légal d'intervention et de forces de dissuasion bien entraînées et équipées.

Dans ce contexte, la conférence de Lomé constitue une occasion pour les Etats de créer une sorte de brigades marines d'intervention sous-régionales ou une force marine continentale dotée de moyens adéquats pour traquer partout en mer les trafiquants et autres bandits délinquants. L'objectif à terme est de fédérer les énergies pour un combat efficace commun en mer.

L'adoption de la charte s'impose

Face aux agressions et actes perpétrés dans les mers et océans, se taire, équivaudrait à donner une onction tacite aux réseaux criminels pour qu'ils étendent leurs forfaits. D'où la nécessité de disposer d'arsenaux de coercition pour régler et discipliner la vie en mer. À la différence des autres sommets de l'Union africaine, celui de Lomé se déroulera autour d'une thématique nouvelle, celle de la sûreté et de la sécurité maritime, une problématique qui nécessite une coalition forte.

Pour ce faire, il s'avère impérieux pour tous d'adopter une charte sur les mers et océans. Un dispositif juridique et légal important qui permettra de combattre efficacement tous les crimes répétés dans les espaces maritimes, notamment du Golfe de Guinée où s'exécute, entre autres, la pêche illégale.

Une fois adoptée, cette charte aura le mérite d'offrir un cadre légal aux pays pour mieux lutter contre les réseaux criminels qui usent et abusent du manque de dispositions réglementaires pour s'adonner en toute impunité à ces actes dangereux qui impactent négativement le développement du monde.

Les enjeux pour l'Afrique

Au regard des enjeux majeurs, le sommet de Lomé réunira les gouvernements des Etats membres de l'UA, les communautés économiques régionales et les institutions internationales spécialisées dans

les questions maritimes.

À cette occasion, les délégués seront invités à mettre en œuvre la stratégie intégrée des mers à l'horizon 2050. Il sera question de conjuguer les efforts pour lutter contre

le sommet offrira une opportunité aux décideurs de créer des conditions nécessaires pour l'émergence de l'économie bleue.

Au regard de la problématique de la migration vers l'Europe, il est envisagé lors de ce sommet de débattre de la migration clandestine et son lot quotidien de malheurs. Les enjeux de cette conférence étant de taille, le conseil de sécurité de l'ONU qui s'est réuni le 25 Avril dernier a réitéré la volonté pour accompagner les pays exposés à ces réels dangers. En somme, la rencontre mettra en œuvre une politique axée sur l'élimination de la pauvreté pour promouvoir le développement économique. Vu l'importance que revêt un tel sommet, le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey a réaffirmé l'engagement de son pays dans cette lutte et convié le Conseil de sécurité de l'ONU à se mobiliser autour de cette initiative pour qu'elle soit une réussite.

L'importance de la charte sur la sécurité maritime

La charte attendue, en tant

que texte juridique, aura pour mission de combattre tout acte répréhensible en mer. Véritable contribution dans la mise en œuvre de la stratégie africaine pour les mers et les océans, elle permettra aux Etats africains d'accroître efficacement la surveillance de leurs espaces maritimes et côtiers grâce aux échanges et au partage d'informations.

Ces pays pourront renforcer leur coopération en matière judiciaire dans le cadre des poursuites contre les auteurs présumés des actes de piraterie, de pillage des ressources marines et autres. De même, la charte escomptée devrait compléter le cadre normatif régional existant et permettra aux Etats membres de booster leur croissance économique.

Au demeurant, le sommet de Lomé est une opportunité pour l'Afrique de mettre fin à l'insécurité de plus en plus inquiétante dans ses eaux. Le long des côtes pourra donc connaître une accalmie pour le bonheur de tous, armateurs, opérateurs économiques, pêcheurs, explorateurs de pétrole, marins.

La Rédaction





SMARTPHONE HUAWEI Y221

- * Technologie 3G : Oui
- * Ecran : 3,5"
- * Dual SIM : Oui
- * Système : Android 4.4
- * Garantie : 1 an



47.500

FCFA HT

TABLETTE HUAWEI 3G T1

- * Ecran : 7 "
- * Epaisseur : 8,5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0



99.000

FCFA HT

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

PATRIMOINE MONDIAL AFRICAIN

La première édition célébrée par les Etats membres de l'Unesco

Le 5 mai a été proclamé journée du patrimoine mondial africain. A Brazzaville, c'est la semaine dernière que cette première journée a été célébrée, couplée avec le 10^e anniversaire du Fonds pour le patrimoine mondial africain, sous le patronage du ministre de la Culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni. Il avait à ses côtés son homologue de l'économie forestière Rosalie Matondo.

La célébration de cette première édition a été marquée entre autres par le message de la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, lu par la représentante dans l'Unesco au Congo, Elisa de Santana Afonso. « Cette première journée du patrimoine mondial africain est très spéciale. C'est l'occasion de célébrer la richesse du patrimoine culturel et naturel africain, qui présente une valeur universelle exceptionnelle. C'est le moment pour le monde d'agir aux côtés des gouvernements, des communautés locales et des sociétés pour soutenir l'une des ressources les plus précieuses du continent. Le patrimoine culturel et naturel africain est une force pour la paix- c'est aussi un moteur du développement et de l'innovation. Telle est l'inspiration de cette journée internationale, qui a été proclamée par les Etats membres de l'Unesco en novembre 2015 afin de mieux faire connaître le patrimoine africain à travers le monde et de mobiliser une plus grande coopération en faveur de sa sauvegarde », stipule le message.

Dans son message, Irina Bokova a ajouté que tous les acteurs doivent être impliqués, à commencer par les élèves, les

pour le patrimoine mondial africain, qui célèbre cette année son 10^e anniversaire.

« Ces dix dernières années,



Rosalie Matondo et Elisa de Santana Afonso

jeunes femmes et les jeunes hommes ainsi que tous les partenaires, notamment le Fonds

nous avons fait de grands progrès pour accroître le nombre de sites africains sur la liste

du patrimoine mondial, en améliorant la conservation et la gestion des risques, en renforçant la participation des communautés et en augmentant les avantages pour ces dernières. Pourtant, sur les 129 sites culturels et naturels du continent africain inscrits sur la liste du patrimoine mondial, 17 figurent également sur la liste du patrimoine mondial en péril. La liste des menaces est longue, allant des conflits armés, du terrorisme, du braconnage et du réchauffement climatique à l'expansion urbaine incontrôlée et à l'exploration minière et pétrolière, tout cela au milieu de transformations économiques et sociales sans précédent ».

Enfin, elle a insisté sur la protection et la promotion du patrimoine culturel et naturel africain qui résonne au cœur du mandat de l'Unesco visant à promouvoir le respect et la compréhension mutuelle, à sauvegarder les sources d'appartenance et de créativité. Il est important également de promouvoir le programme de développement durable à l'horizon 2030. La sauvegarde du patrimoine aide à créer des emplois, à promouvoir l'égalité des genres et à éliminer la pauvreté, a-t-elle insisté.

Le ministre de la culture et des arts, Léonidas Carel Mottom

Mamoni, a pour sa part déclaré que l'Afrique, berceau de l'humanité regorge d'un riche patrimoine aussi bien culturel que naturel. Cependant, il est faiblement représenté sur la liste des biens inscrits au patrimoine mondial. Devant la croissance des multiples crises qui frappent l'humanité et l'Afrique en particulier, il devient impérieux que les communautés se ressaisissent pour une prise de conscience, afin de mieux protéger et mieux gérer leur patrimoine, notre patrimoine commun qui est sous la pression de diverses menaces symbolisées par les conflits armés, les plans d'aménagement inadaptés, la criminalité transfrontalière, à laquelle sont soumis la faune, la flore, l'identité culturelle, la mémoire africaines.

Léonidas Carel Mottom Mamoni, a attiré l'attention des communautés et des acteurs au développement qui devraient prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de la préservation des potentialités écologiques que regorge le complexe transfrontalier, le Tri national de la Sangha, inscrit au patrimoine mondial dont Nouabalé Ndoki est le segment congolais, l'unique site naturel que nous avons en commun avec la République centrafricaine et le Cameroun.

Bruno Okokana

PARUTION

Jerôme Ollandet publie « Les hommes et le symbolisme des plantes en Afrique centrale »

C'est un essai d'anthropologie générale d'une quinzaine de chapitres qui s'étalent sur 271 pages. Ce livre a été réalisé sous les presses de l'imprimerie ADIAC des Dépêches de Brazzaville en 2016.

L'auteur, à travers un style clair et précis, montre la complicité et la complémentarité tant positives que négatives entre l'homme et la nature. L'ambassadeur itinérant Jérôme Ollandet a poussé ses fouilles plus loin en découvrant les vertus guérisantes de certains arbres et herbes. « Ce livre porte sur l'interaction qui existe entre les différents groupes ethniques d'Afrique centrale et les variétés de plantes, en l'occurrence, les diverses espèces d'herbes et d'arbres connus et exploités quotidiennement. C'est l'histoire de la vie intime de ces êtres et leur influence sur les actions des hommes dans leur recherche du bien-être », peut-on lire en guise d'introduction à la page 11.

Le Coordonnateur national de la conférence internationale sur la région des Grands lacs

attire l'attention des lecteurs sur le fait que « cet ouvrage n'est ni un quelconque livre d'agriculture, ni un certain traité d'agronomie. N'étant pas un spécialiste du domaine, l'auteur n'en a donc pas la moindre prétention au sujet. C'est tout simplement une œuvre de cœur et de bon sens qu'il se propose de réaliser », prévient-on dans la même introduction.

Les plantes, écrit l'auteur, ne sont pas de simples êtres inanimés qui ornent prosaïquement la nature ; ce sont, a-t-il ajouté, des créatures vivantes et pleines de symboles que les hommes et les femmes regardent partout avec un certain respect. Au chapitre consacré aux hommes et les arbres au village, l'auteur met un accent particulier sur le safoutier produisant les « safous », fruit très consommé



dans les familles. Les branches du safoutier, écrit l'auteur, couvrant une très grande surface servant d'abris dans les villages.

L'auteur a consacré les chapitres 7 et 8 aux arbres aux propriétés magiques et quelques plantes servant de gris-gris. « Il existe dans les savanes, dans les forêts et le long des cours d'eau, des plantes

qui ont des propriétés médicinales reconnues. C'est grâce à elle que les nganga de nos villages soignent les différentes pathologies de leur compétence. Mais il existe également d'autres plantes qui possèdent les mêmes propriétés tout en ayant, selon les populations, quelques vertus magiques particulières qui permettent d'agir sur quelques phénomènes de la nature. Il y a aussi des plantes qui agissent sur nos émotions, sur nos doutes ou plus directement sur des phénomènes comme la pluie, la foudre et bien d'autres », lit-on à la page 117.

Jerôme Ollandet a réservé le chapitre 9 à la drôle histoire de l'ananas. Il n'entre, a-t-il dit, dans la panoplie des plantes ayant un symbolisme singulier. Mais, a-t-il renchéri, dans certaines régions d'Afrique centrale, il y a eu une histoire cocasse et

pleine de souvenirs amusants à son propos. L'ananas, écrit l'auteur, est aujourd'hui l'une des plantes domestiquées qui connaît un très grand développement en Afrique forestière. Il est cultivé dans de très vastes exploitations agricoles qui s'ouvrent ensuite sur des complexes agro-industriels dont le poids est considérable dans les recettes des budgets nationaux, peut-on lire à la page 142.

Qui est Jérôme Ollandet ?

Historien, diplomate et juriste, Jérôme Ollandet, ancien professeur d'histoire et civilisations d'Afrique centrale à l'université Marien Ngouabi de Brazzaville, est actuellement Ambassadeur itinérant, coordonnateur national de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs à laquelle il prend part depuis la création. Il est l'auteur de plusieurs publications sur l'histoire et l'anthropologie du bassin congolais.

Roger Ngombé

IMPORTANT DISTRIBUTEUR DE MATERIEL ELECTRIQUE RECHERCHE TECHNICO COMMERCIAL ELECTRICITE

Le candidat de niveau technique Bac+2 minimum sous la responsabilité du Directeur d'agence aura en charge le développement du département électricité (bâtiment et industrie)

Les qualités requises sont :

- Bon bagage technique dans le domaine électrique
- Bonne présentation et sens du commerce
- Connaissance de l'outil informatique et en particulier les logiciels de gestion de stock
- Une maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire
- Une expérience dans une activité similaire sera appréciée

Le poste est basé à Brazzaville et est à pourvoir rapidement

Le salaire sera à la hauteur de la compétence du candidat.

Merci de déposer votre dossier de candidature au bureau des Dépêches de Brazzaville (Agence de Pointe-Noire), sis Avenue Germain Bikoumat, Immeuble Les Palmiers (à côté de la radio-Congo, Pointe-Noire) ou par mail : ea_mel@hotmail.com

IN MEMORIAM

25 Mai 1998 - 25 Mai 2015. Voici dix-huit ans jour pour jour que Madame Onanga née Essoundou Célestine était arrachée à l'affection des siens.

En cette date de souvenirs et de triste anniversaire, toute la famille Onanga Prosper prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Toujours affligés, nous rendons grâce à Dieu de ce que son âme repose en paix pour l'éternité. Maman, nous ne t'oublierons jamais !



1^{er} juin 2015- 1^{er} juin 2016
Voici déjà un an que madame Etoke née Bomengue Suzanne affectueusement appelée " Mami Suzie " a été rappelée auprès de Dieu.

En cette date de triste anniversaire, son époux, ses enfants, ses petits fils, toute sa famille et sa belle famille prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle. Ta bonté et ton amour pour les tiens restent vivaces en nous. Nous ne t'oublierons jamais !
Repose en paix.



AVIS

SPG SAS Grand Groupe Français producteur et distributeur de farine de blé de grandes marques, cherche des partenaires, importateurs des produits de boulangerie : farine de blé au Congo. Excellente qualité, et prix très compétitifs. Consultez-nous, pour toute demande de cotation.

Contact au Congo
Représentant- Mandataire
Mr MISSINGAMANI Bernard Luciano

Tél: (00242) 06 660 77 79 / 05 302 41 29
Brazzaville/Congo

E-mail : b.missingamani@simpremium.com
Notre site : www.simpremium.com

NÉCROLOGIE

Roger Séraphin loupet agent des Dépêches de B/ville
La famille Loupet, la veuve Morapenda née Bazenga Philomène, les familles Nanitelamio et Houla, les enfants Moboua ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur sœur, mère, tante et nièce Christine Nzonzeka, survenu à Abidjan (Côte-d'Ivoire) des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au N°28 bis de la rue Mbamou Mougali.
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



COMMUNIQUÉ

À l'occasion du 55^e anniversaire des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale, le ministère de la Défense nationale procède au déploiement de l'hôpital médicochirurgical de campagne en vue de l'administration de consultations et de soins gratuits au profit des populations.

Période : du 1^{er} au 25 juin 2016

Lieu : Ecole militaire préparatoire général Leclerc

Entrée : Face arrêt de bus du CEG Nganga Édouard.

Anne Marie Nzitokoulou Missamou, Alexandre Mpemba et la famille Kindamba ont la profonde douleur d'annoncer à Alphonsine Bikoyi (Bibi), Abel Kimbembe à Pointe-Noire, les enfants et connaissances, le décès de leur nièce, Métié Koubemba, survenu le 27 mai à Brazzaville des suites d'une courte maladie.
La veillée mortuaire se tient au n°9, rue Nkombo à Kinoundi et la date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



UNESCO

Cérémonie de clôture de la Semaine africaine 2016

Au terme d'une semaine, le groupe africain affiche sa satisfaction par rapport au nombre de visiteurs accueillis. Cela « confirme l'intérêt du grand public pour les cultures africaines », a affirmé Jacques Kabale, président du groupe africain

Vendredi 27 mai, la Semaine africaine était arrivée à son terme. Dans son mot de clôture, Jacques Kabale, ambassadeur et délégué du Rwanda à l'Unesco a exprimé sa satisfaction du bel investissement de l'espace des grands et beaux couloirs du siège onusien par l'Afrique « avec ses couleurs, ses parfums, ses arômes, son art, ses peintures, sa musique et ses rythmes.

Le président du groupe africain a constaté avec plaisir, un réel succès rencontré par les stands. « Toutes les démonstrations ont été vivement applaudies ; toutes les activités suivies ; les confé-

rences ont connu une forte participation et étaient d'une grande qualité », une édition 2016 réussie, a-t-il considéré, en saluant le travail accompli par l'équipe organisatrice pendant 5 jours. La Semaine a été rehaussée par Son Altesse Royale, la Princesse Lalla Hasnaa du Maroc, marraine de l'événement.

Cette semaine a permis, en termes de réflexion et d'échanges, de placer « la femme africaine face aux défis climatiques ». Des intervenants de haut niveau ont partagé leurs expériences, leurs objectifs et leurs visions. « Nous avons pu constater que quels que soient

leurs contextes respectifs, les contraintes et les défis restent les mêmes pour tous



Firmin Edouard Matoko Crédit photo : Bedel Bango

pour la réussite de la Semaine africaine 2016

Selon lui, cette édition a été un « grand moment de solidarité et de partage avec un accent accru à la visibilité des femmes africaines face aux changements climatiques ». Il a fait référence à cette Afrique qui s'affirme. Pendant une semaine, sous le patronage de la marraine de la semaine, la Princesse Lalla Hasna (Royaume du Maroc), les organisateurs ont suivi à travers les conférences, ateliers, expositions et divers moments festifs, la mise en valeur d'un continent au patrimoine culturel et artistique inestimable.

Placer la femme africaine dans son rôle déterminant de la sauvegarde des écosystèmes et le développement économique durable, véritables défis de ce siècle : tel était le but de la rencontre qui s'est déroulée du 23 au 27 mai à Paris. « Nous considérons le changement climatique comme une des préoccupations majeures de l'Unesco. »

Firmin Edouard Matoko a justifié la réussite de cette rencontre annuelle par le consensus qui est souvent obtenu au sein du groupe. « Chaque année, l'Unesco réaffirme une volonté de placer l'Afrique au rang des priorités stratégiques », a-t-il déclaré, ajoutant que l'Unesco continuerait à favoriser les échanges Sud-Sud sur des programmes reconnus comme fondamentaux : éducation, culture, science ou l'information et la communication afin d'encourager le développement.

Le sous-directeur général s'est également exprimé au nom d'Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco, en insistant sur l'importance que celle-ci accorde à l'Afrique dont elle partage plusieurs valeurs. Evoquant sa mission au sein de l'organisation onusienne, le Congolais nourrit l'ambition de voir l'Afrique, « berceau de l'humanité », reprendre son leadership et devenir la référence du développement durable de la planète.

« L'Afrique tiendra la COP22 au Maroc... Cette session devra être l'occasion de concrétiser les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris », a-t-il dit.

Marie Alfred Ngoma

les pays africains ».

Jacques Kabale a souligné à quel point le changement climatique est un problème commun qui exige une stratégie collective. « Il y a quelques mois, les négociations de la COP21 ont montré que la solidarité de l'Afrique était réelle et qu'elle pouvait s'exprimer haut et fort » s'est-il réjoui en souhaitant que cette solidarité se poursuive avec une plus grande convergence sur l'ensemble des dossiers que le continent a à traiter. L'ambassadeur du Rwanda a terminé son propos remerciant Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco. Il a insisté sur l'apport des artistes « expression vivante d'une Afrique plurielle ». Des artistes pour qui il demande à ses homologues de continuer à soutenir pour obtenir à chaque fois, une dimension créative et innovante.

« Au vu de ce que nous a été présenté cette semaine, je voudrais que nous prévoyions, les autres années, un espace et une place particulière aux écrivains et cinéastes africains », a conclu le diplomate rwandais.

Le Congolais Firmin Edouard Matoko fait l'éloge du groupe africain

Le sous-directeur général Département Afrique, Firmin Edouard Matoko, a salué le groupe des Etats membres africains de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

VIENT DE PARAÎTRE



Émile Gankama

POUVOIR,
TRADITION,
MODERNITÉ

L'ÉCOLE DE
DENIS SASSOU
N'GUESSO

JEAN PICOLLEC

DISPONIBLE DANS VOTRE LIBRAIRIE



KINSHASA

Près de 18 millions de la Badea pour les travaux de la voirie

Dans le cadre de ce projet, les travaux envisagés seront effectués sur cinq artères de la capitale congolaise.



Une passerelle sur le boulevard Lumumba réhabilitée

La voirie de certaines communes de la ville-province de Kinshasa dont Lemba et Kisenso sera réhabilitée dans le cadre d'un financement de la Banque arabe de développement de l'Afrique (Badea). Cette institution bancaire a alloué, pour ce projet, une enveloppe de 18 millions de dollars américains.

Pour le ministre chargé des Travaux publics et Reconstruction dans le gouvernement central, Fridolin Kasweshi Musoka, qui a donné cette information, au cours d'une visite effectuée le 30 mai sur la route By-pass dont une grande partie attend son élargissement et sa modernisation, ces travaux seront effectués sur cinq artères de la voirie de la capitale congolaise.

Dans le cadre de ce projet dont la signature des contrats des travaux pourra intervenir au cours du prochain trimestre, a précisé le ministre Fridolin Kaswashi, le gouvernement congolais doit contribuer pour un montant de l'ordre de deux millions de dollars américains.

Lucien Dianzenza

CPI

Jean-Pierre Bemba de nouveau devant les juges

L'ancien vice-président congolais, certains de ses collaborateurs et ses avocats sont poursuivis pour subornation de témoins.

L'accusation de la Cour pénale internationale (CPI) a soutenu, le 31 mai, lors du premier jour des plaidoiries dans la deuxième affaire impliquant l'ancien vice-président congolais que les actes présumés de subornation de témoins de Jean-Pierre Bemba et ses avocats « montrent jusqu'où les accusés étaient disposés à aller pour cacher leur conduite illicite ».

En fait, Jean-Pierre Bemba, ses avocats dont Me Aimé Kilolo et Me Jean-Jacques Mangenda ainsi qu'un de ses lieutenants, député du parti Mouvement de libération du Congo (MLC), Fidèle Babala, sont accusés d'avoir fabriqué ou présenté à la CPI de faux documents afin d'obtenir l'acquiescement de Jean-Pierre Bemba dans son procès pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. La procureure de la CPI les accuse notamment d'avoir versé de l'argent à des témoins afin qu'ils donnent de faux témoignages. On note qu'il y a également un témoin de la défense, Narcisse Arido, qui est poursuivi dans le cadre de cette affaire.

Un membre du bureau du procureur, Kweku Vanderpuye, a indiqué à l'AFP qu'il y avait parmi les accusés « ceux qui ont agi pour essayer de corrompre et d'influencer ceux qui ont payé et reçu des cadeaux, ceux à qui l'on a promis une réinstallation et une sécurité, ceux à qui l'on a demandé de mentir lors de

leur déposition ». Pour ce dernier, en effet, tentant de justifier la conviction de l'accusation sur la culpabilité des accusés, l'ancien chef de l'Alliance pour la libération du Congo (ALC), (le mouvement rebelle de Jean-Pierre Bemba, qui s'est mué en parti politique, après l'accord de Sun-City, en Afrique du Sud) avait « beaucoup à perdre » dans son procès. La source a notamment évoqué sa fierté, sa stature, sa réputation, son pouvoir politique, la possibilité d'une victoire lors des élections présidentielles ainsi que sa liberté.

Selon l'accusation, huit témoins ont admis avoir menti alors que deux d'entre eux ont été payés quelques heures avant d'embarquer à destination de La Haye où ils devraient témoigner dans le cadre de la première affaire impliquant Jean-Pierre Bemba.

L'accusation s'appuie sur des relevés téléphoniques, des registres comptables ou des conversations interceptées. « Il était sûr qu'il pouvait s'en sortir en abusant de sa position de conseiller devant la Cour », a dit le membre du bureau du procureur, parlant de Me Aimé Kilolo. Dans le cadre de la première affaire, Jean-Pierre Bemba a été reconnu coupable le 21 mars des crimes commis par sa milice en Centrafrique en 2002 et 2003, en vertu du principe de « la responsabilité du commandant ». L'accusation a demandé « au minimum 25 ans » de détention. Et l'ancien vice-président congolais a déjà passé huit ans en prison.

Lucien Dianzenza

ENJEUX POLITIQUES

Moïse Katumbi à Londres pour des soins complémentaires

L'opposant congolais et candidat déclaré à la présidentielle est en Europe depuis le soir du 28 mai en provenance de Johannesburg. Il doit y poursuivre ses soins entamés en Afrique du Sud.

Moïse Katumbi, candidat déclaré à la présidentielle encore hypothétique de novembre 2016, séjourne depuis le 28 mai à Londres.

À bord d'un avion de ligne régulière, il a quitté Johannesburg où il se trouvait jusque-là en soins médicaux pour la capitale britannique. C'est ce que rapportent ses proches qui insistent sur le fait que l'ex-gouverneur du Katanga se porte bien et qu'il était sorti de l'hôpital où il était interné. Cependant, à en croire son avocat, Moïse Katumbi devra subir d'autres examens complémentaires dans des établissements spécialisés afin de se forger une réelle conviction par rapport à son état de santé.

Ces soins supplémentaires qui se situent dans le prolongement de ceux reçus en Afrique du Sud auraient été recommandés par son médecin traitant, d'après Me Kapiamba qui estime qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer. Il invite les partisans de l'intéressé au calme tout en ajoutant qu'il n'y a pas entorse par rapport à l'autorisation de sortie qui lui est délivrée par le procureur général de la République. Cette note, argumente-t-il, « n'interdit pas à Moïse Katumbi d'effectuer des soins dans un autre pays si ses médecins le demandent ».

Il se susurre également dans l'entourage du leader katangais qu'il pourrait mettre à profit son séjour européen pour mener quelques activités politiques entre Londres,

Berlin, Bruxelles et Paris. Là-dessus, le spectre de la restriction judiciaire qui l'astreint au devoir de réserve par rapport au dossier de son inculpation lié au recrutement présumé des mercenaires étrangers continue à planer sur sa tête. Pour tout dire, Moïse Katumbi inculpé pour atteinte à la sûreté de l'État est condamné « de ne pas s'exprimer bruyamment sur le dossier entre les mains de la justice » au risque de corser inutilement ses ennuis judiciaires.

Alain Diasso



Moïse Katumbi à l'avant-plan

CONSTRUCTION D'INGA III

Imbroglie dans la conduite du projet

Le gouvernement chinois a instruit ses constructeurs hydroélectriques de ne construire aucun barrage en RDC sans étude d'impact environnemental préalable alors que les autorités congolaises paraissent relativiser cette exigence.



pouvant renseigner sur les éventuels risques à encourir sur le plan environnemental. Instruction aurait même été donnée dans ce sens aux constructeurs hydroélectriques chinois de ne construire aucun barrage tant que ce préalable ne sera pas satisfait.

Du côté congolais, la tendance est plutôt à relativiser cette donnée, à en croire la même source qui note la volonté de la RDC à construire ledit barrage malgré le fait qu'aucune étude d'impact environnemental n'a été conduite et le veto de la Banque mondiale. « Inga III est là pour répondre à un besoin. Il s'agit d'un projet congolais, implanté au Congo, et vous devez réfléchir en tant que Congolais. En tant que Congolais, nous n'avons d'autres choix que de construire le barrage. Notre industrie ne peut pas se développer sans énergie. Inga III produira près de 3 000 MW dont 1 000 MW seront mis à la disposition de la région et 1 000 MW dans le Sud pour l'industrie minière », avait martelé récemment le directeur de l'Agence du projet Inga à l'endroit des partenaires impliqués dans ce dossier. Reste à savoir si l'entreprise chinoise sélectionnée pour piloter le projet et assurer en même temps son financement pourra mordre à l'hameçon qui lui est tendu en prenant le contre-pied du gouvernement chinois. Dossier à suivre.

Barrage Inga II

Entre les gouvernements chinois et congolais, l'heure est au dialogue des sourds dans la conduite du projet relatif à la construction du barrage Inga III. Les deux parties, à en croire l'ONG International Rivers au faite du dossier, semblent ne pas s'accorder sur les modalités liées au lancement des travaux. L'un des préalables majeurs censés déterminer la suite du processus, en l'occurrence l'étude de l'impact environnemental, divise. Pour les chinois, il n'est pas question de se hasarder dans un tel ouvrage dès lors qu'on ne dispose pas des données nécessaires

Alain Diasso

INTERVIEW

Jessy Mboumba : «Chaque enfant a le droit de vivre une enfance paisible, où l'éducation n'est pas un luxe et la guerre un quotidien »

Originaire du Congo-Brazzaville, Jessy Mboumba a été élue miss Africa Belgium en octobre 2015. Ce concours, créé par l'ASBL « Safari des anges », a pour objectif de trouver une ambassadrice pour l'association et de mettre en avant la beauté, la culture, la diversité et les valeurs de la femme africaine.

Les Dépêches de Brazzaville : En quoi consistent vos activités en tant que miss Africa Belgium ?

Jessy Mboumba : Je suis invitée à certains événements (dîners d'échanges avec des entrepreneurs, des présentations de projets humanitaires, etc.) durant lesquels j'explique ce qu'est « Safari des Anges ». Je vais également, de ma propre initiative, à la rencontre de personnes susceptibles de nous apporter une aide ou des conseils qui bénéficieraient à l'ASBL. Je suis également amenée à voyager. Je rentre d'ailleurs d'un merveilleux voyage au Kenya où nous avons, entre autres, remis quelques dons récoltés ici en Belgique. Ce week-end, je vais à Londres et cet été je m'envole pour le Portugal avec les finalistes de miss Africa Belgium 2016. J'ai également participé ou été invité à des défilés de mode, des remises de prix, des galas, etc.

LDB : Quelles sont les actions que vous avez menées depuis votre élection en octobre 2015 ?

JM : Je fais en sorte d'augmenter le plus possible la visibilité de l'ASBL et du concours miss Africa Belgium qui existe depuis bientôt 4 ans. Le public devrait connaître l'existence de cette association ainsi que ses activités afin qu'elle puisse récolter plus de dons et établir de nouveaux partenariats. Nous pourrions ainsi mieux venir en aide à ceux qui sont dans le besoin. Je participe également à de nombreuses activités avec les enfants. Ainsi, j'ai apporté des cadeaux de Noël à des enfants malades dans un hôpital de ma région et je me suis également rendue dans mon ancienne école secondaire afin de parler aux élèves et récolter des dons que l'on a, ensuite, fait parvenir à des enfants du village Msambweni au Kenya.

LDB : Qu'est-ce que le fait de devenir miss vous a rapporté sur le plan humain ?

JM : Cela m'a fait grandir à plusieurs niveaux, principalement au niveau du rapport à autrui. Miss Africa Belgium m'a permis de mieux écouter et comprendre l'autre et de faire passer mes envies au second plan

pour favoriser d'autres idées plus pertinentes. J'ai aussi appris à être plus patiente, plus réfléchie et plus conciliante.

LDB : Quelles sont les causes et les valeurs que vous défendez ?

JM : Le droit à l'enfance est une cause qui me tient à cœur. Chaque enfant a le droit de vivre une enfance paisible, où l'éducation n'est pas un luxe et la guerre un quotidien. C'est notre rôle de faire en sorte qu'ils ne commettent pas les mêmes erreurs que nous. Pour cela, il faut leur donner les moyens de pouvoir changer les choses. Le droit des femmes est également une cause qui me tient à cœur et pour laquelle je serai toujours prête à me battre. La tolérance, la solidarité et la dignité font partie des valeurs qui me sont chères.

LDB : Vous êtes originaire du Congo-Brazzaville. Quel souvenir gardez-vous de ce pays ? Avez-vous des projets ? Dans quel domaine et pourquoi ?

JM : Le premier souvenir qui me vient à l'esprit c'est l'odeur des «Patachous» que l'on vend dans les rues. J'aime tellement ces beignets ! Et à cette odeur est associée un sentiment d'authenticité, de chaleur humaine. Car je me souviens des rires et des discussions des gens, de la musique dans les rues... Bien sûr, il y a des points négatifs, comme quand je pense à ma grand-mère qui ne bénéficie pas de tous les soins médicaux liés à sa santé. C'est notamment pour cette raison (et aussi car c'est lié à mon métier) que je rêve d'apporter une aide concrète au pays, en vue d'une prise en charge optimale des patients en termes d'analyses et de diagnostic médical, comme cela se fait en Europe. L'accès aux soins au Congo est encore trop précaire.

LDB : Quels sont vos hobbies ?

JM : Le cinéma, la musique, passer du temps avec les gens et échanger sur différents sujets, les voyages et les découvertes culturelles.

LDB : Quel est votre livre préféré ?

JM : La Bible

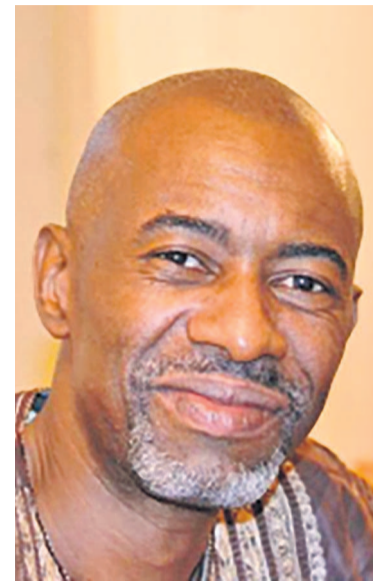
LDB : Votre citation préférée ?

JM : «Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble c'est là qu'est la réussite.» Henri Ford

Patrick Ndungidi

Luc Mayitokou : « Le festival était un bel exemple pour la pratique »

En marge du Festival international de percussions Mbonda Elela, le directeur de Zhu Culture a animé une formation sur la gestion de carrières artistiques à destination de vingt-six jeunes managers kinoïsis. Il a expliqué, dans cette interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, s'être étendu sur le sujet du 23 au 27 mai et, ensuite, les travaux se sont prolongés sur un volet pratique lors de l'événement proprement dit qui s'est tenu les 28 et 29 mai à l'Académie des beaux-arts.



Luc Mayitokou, directeur de Zhu Culture

Les Dépêches de Brazzaville : Peut-on savoir en quoi a consisté le volet pratique de votre formation ?

Luc Mayitokou : La partie pratique est spécialement liée au festival lui-même. Nous avons vu en partie théorique toute la relation qu'il va y avoir entre un gestionnaire de carrière artistique et un festival sur lequel il programme des artistes. Ainsi, la partie pratique consistait à venir au Festival Mbonda Elela pour y voir comment est monté un festival. Jeter un oeil à la régie, parce que les managers ont eu quelques notions de régie aussi, c'est important qu'ils en sachent quelque chose. Mbonda Elela nous a servi d'exemple. Nous avons examiné comment s'organisait un festival, fait un organigramme type et nous voyons si nous pouvons l'appliquer à celui-ci. Les stagiaires observent le festival et essaient de comparer ce que l'on a vu sur cette partie là et comment cela se passe sur le terrain, dans la pratique.

LDB : Qu'avaient-ils à considérer sur le terrain ?

LM : Nous ne sommes pas allés en profondeur sur certains aspects. J'ai voulu leur montrer que c'était important pour un manager, lorsqu'il emmène un artiste sur une scène, qu'il sache à qui s'adresser, dans quelles conditions il doit être accueilli, ce qu'il a à faire pour surveiller si techniquement tout va bien et qu'il sache reconnaître le personnel du festival à qui il doit s'adresser. En amont, le programmeur, met sur le lieu même tous ceux qui s'occupent de la logistique et les techniciens et aussi les porter à ne plus négliger aucun détail, pensant que le plus dur c'était de signer le contrat, une fois que cela est fait, c'est fini. Qu'il ne reste plus qu'à prêter et à toucher l'argent, non. Il y a tous ces aspects-là à voir. Il y a aussi un côté réseautage parce que, sur un événement comme celui-ci, il y a beaucoup de gens qui circulent. Je leur ai dit de venir voir ceux qui sont là sur le festival. Je leur ai demandé de faire attention à la programmation de sorte que si vous voulez leur proposer un groupe, il n'y avait qu'à leur donner la ligne de programmation. Donc, le festival était un bel exemple pour la pratique.

LDB : La formation a-t-elle eu la portée que vous espériez, une ou deux personnes se sont-elles spécialement démarquées du lot ?

LM : Il y en a beaucoup qui se sont vraiment démarquées que j'ai remarquées. Je pense qu'ils sont très enthousiastes et mus par une vo-

lonté parce que nous avons discuté sur des possibilités de collaboration car ils s'occupent d'artistes. Ils sont vraiment tous dévoués parce qu'ils viennent de monter une amicale de managers. Ce n'est pas juste pour se retrouver et passer du temps ensemble. Mais ils envisagent de mettre en place un projet ensemble qui va raffermir leur relation et surtout ce sera un cadre où ils vont échanger des informations, partager des conseils et où chacun va représenter l'autre. De sorte que celui qui va dans un salon où les autres ne peuvent y aller, il fera une restitution. Ils vont monter ensemble des outils qui vont leur permettre de présenter leur artiste à l'international. Je pense que c'est assez bien parti ils ont tous très motivés et nous allons essayer d'assurer un suivi.

LDB : Pensez-vous pouvoir assurer un suivi de la formation dans la durée ?

LM : Oui. Ils ont déjà monté un groupe sur Internet. Un groupe whatsapp à travers lequel nous allons échanger. Il va me permettre ensuite de le répliquer sur les mails pour que je fasse le suivi. Ils vont m'envoyer le travail qu'ils feront régulièrement avec leur artiste et moi je vais leur dépêcher de la documentation ou leur présenter des gens qui peuvent être importants pour le développement de la carrière de leur artiste. Et oui, la formation va se poursuivre dans la durée. C'est le but du casting que l'on a fait parce qu'ils ne sont pas nombreux à avoir été choisis sur les cent-trente candidatures reçues. Donc, il faudrait vraiment que cela puisse leur profiter.

LDB : Pensez-vous que l'avenir soit prometteur ?

LM : Ça promet vraiment. Ce qui est encore plus important c'est que ce n'est pas la seule formation que nous avons à faire. Nous tenons à aller plus en profondeur. C'est vrai qu'en trois, cinq jours, c'est peu, il faudrait ajouter encore une ou d'autres sessions où certains sujets seront approfondis pour qu'ils soient encore plus aguerris. Mais entre les deux sessions, on va faire un suivi et échanger. Et je vais essayer d'en emmener sur des événements, des salons afin qu'ils se fassent une meilleure idée d'un autre niveau de la gestion de carrière d'un artiste.

Propos recueillis par Nioni Masela

SANCTIONS CIBLÉES CONTRE LA RDC ET SES DIRIGEANTS

La Monusco donne de la voix

L'instance onusienne a démenti avoir été mise à contribution pour confectionner la liste de trente-huit personnalités congolaises qui seraient visées par des sanctions au niveau du Sénat américain.

L'affaire des sanctions ciblées que se préparent à prendre les États-Unis d'Amérique sur certaines personnalités congolaises accusées, à tort ou à raison, d'entretenir le climat politique malsain, qui prévaut au pays sur fond de restriction de l'espace politique et de répression des manifestations pacifiques, est à prendre au sérieux. Washington, qui entend aller jusqu'au bout dans ce dossier, insisterait, d'après des sources, pour que les personnalités congolaises incriminées soient réellement sanctionnées. La résolution y afférente introduite le 27 mai au Sénat américain par les sénateurs Richard Durbin, Edward Markey et Christopher Murphy serait en étude, apprend-on. Il est reproché aux trente-huit personnalités congolaises visées, qui se recrutent essentiellement dans le pré-carré présidentiel, de cautionner la violence perpétrée contre les citoyens et toute velléité d'intimidation vis-à-vis de l'opposition. Les mesures punitives envisagées devraient se traduire par le refus d'octroi de visas, le gel des avoirs et, éventuellement, des poursuites judiciaires devant les juridictions internationales. Citée dans cette affaire comme la source ayant transmis à Washington les noms des dirigeants et hauts fonctionnaires congolais responsables des actes d'intimidation, de harcèlement et de détention des membres de l'opposition et des leaders de la société civile, la Mo-

nusco est montée au créneau pour apporter un démenti sanglant à cette allégation. « La Monusco a un mandat clair qui ne fait aucunement mention de transmission des noms à une quelconque institution pour des sanctions », a laissé entendre son directeur de l'Information publique cité par radio Okapi. Ce dernier regrette qu'une certaine presse ait relayé cette information sans croiser des sources. Bien plus, l'organe à la base de ce qui est qualifié de mensonge par l'organe onusien aurait confirmé que la liste serait partie de la Monusco qui l'aurait confectionnée. Entre-temps, les États-Unis d'Amérique continuent à faire pression sur Kinshasa qui visiblement ne semble pas s'en émouvoir. Le gouvernement avait, du reste, dénoncé dernièrement cette tendance à l'ingérence dans les affaires intérieures de la RDC de la part des partenaires extérieurs. Là-dessus, le chef de la diplomatie congolaise avait, par le biais d'un communiqué, fustigé la politique de chantage à peine voilé à laquelle se livraient certains partenaires de la RDC. Quarante huit heures après, le ministre de la justice a convoqué l'ensemble du corps diplomatique accrédité au pays pour lui éclairer sa lanterne par rapport aux faits reprochés au gouvernement dont le harcèlement présumé des opposants.

Alain Diasso

FORMATION

La Chambre de commerce et le Conseil congolais des chargeurs décidés à outiller les acteurs de la plate-forme portuaire

Dans l'objectif de renforcer les capacités des acteurs de la chaîne logistique de cette plate-forme, une convention cadre a été signée le 27 mai entre la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers, le conseil congolais des chargeurs (CCC) et le centre Traimar de Dakar (Sénégal), partenaire technique qui se chargera de la formation desdits acteurs.

C'est dans la salle de réunion de la Chambre de commerce que s'est déroulée la cérémonie de signature de cette convention avec Didier Sylvestre Mavouenzela, président de ladite chambre, Eloi Virgile Epouri, directeur général du CCC et Ousmane Touré, directeur du centre Traimar Dakar. Ce partenariat tripartite entre dans le cadre du volet de formation des opérateurs économiques de la Chambre de commerce et du CCC qui sont convenus d'assurer cette mission ensemble pour plus d'efficacité. «N'oublions pas que nos jeunes économies ont une dimension d'informelle qui est très importante et qui quelque part constitue un frein parce

que les gens ne sont pas toujours au courant de tout l'environnement qu'il y a, de toutes les obligations et de tous les avantages qui peuvent être les leurs dans l'exercice de leur activité », a expliqué Eloi Virgile Epouri. Le partenariat tripartite est donc né du besoin des deux structures de renforcer les capacités des chargeurs et utilisateurs de la plate-forme portuaire, ceux qui interviennent dans le domaine du commerce, du port, des activités maritimes ou dans la chaîne logistique tout simplement.

«Vous savez que pour toute formation, il faut une ingénierie de formation que nous n'avons pas ici. Nous avons saisi l'opportunité que nous offrait le centre Traimar Dakar pour conclure un partenariat avec lui afin que nous puissions déployer des formations pour les acteurs du secteur maritime», a expliqué Didier Sylvestre Mavouenzela. Programme de formation au service des transports maritimes et de la logistique, le Traimar existe au sein de tous les conseils des chargeurs africains. Ainsi, l'accord signé avec le centre Traimar



Ousmane Touré, Eloi Virgile Epouri et Didier sylvestre Mavouenzela lors de la signature de la convention cadre

de Dakar permettra non seulement de définir les besoins (qui sont énormes à Pointe-Noire) et concevoir avec lui des sessions de formations utiles pour les chargeurs et utilisateurs de la plate-forme portuaire mais aussi de créer les conditions pour développer le centre Traimar du CCC. Le centre de Dakar va donc apporter l'ingénierie nécessaire dans la mise en œuvre des programmes de formation destinés à renforcer les capacités des opérateurs en tenant compte du contexte, des besoins réels et du cadre conventionnel comme l'a

précisé Ousmane Touré : «Dans cette perspective, cet accord ouvre la porte à des projets et chacun d'eux devrait se traduire par des programmes convenus d'un commun accord entre les trois parties. Ces programmes qui feront l'objet d'une mise en œuvre adaptés au contexte congolais, celui des échanges internationaux à travers les cadres conventionnelles auxquels nos États ont souscrit, mais également des programmes adaptés aux milieux socio-professionnels de la place portuaires». Pour lui, la signature de la convention

cadre n'est pas un acte seulement symbolique, mais il ouvre aussi les perspectives d'une coopération sud-sud entre deux pays qui partagent l'ambition de développer leur continent dans un secteur qui est vital et stratégique pour leurs économies. Cela, par le biais des programmes de formation qui seront retenus.

Le président congolais ayant placé son quinquennat sur l'économie, pour Eloi Virgile Epouri, il s'avère important que les acteurs économiques même relevant de l'informel commencent à acquérir les connaissances rudimentaires pour la pratique de leur activité autour de la plate-forme portuaire. Aussi a-t-il signalé : «N'oublions pas que notre économie a un caractère essentiellement extravertie, donc beaucoup d'échanges conditionnent le développement de notre économie. Et pour ce qui est de notre économie, ces échanges passent plus par la voie maritime. C'est dire que Pointe-Noire en ce moment est la véritable porte d'entrée de tous les produits qui sont utilisés sur le marché congolais.»

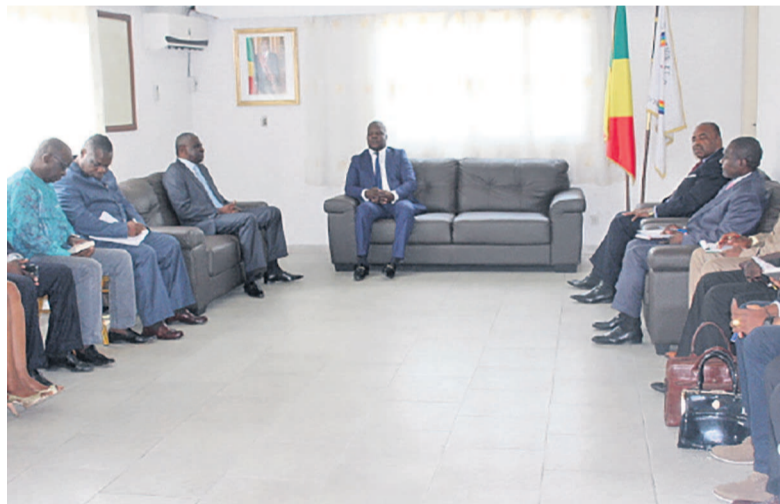
Lucie Prisca Condhet N'Zinga

DIALOGUE

Digne Elvis Tsalissan Okombi échange avec le bureau exécutif du MAR

L'échange qui a eu lieu, le 29 mai, au siège du Mouvement pour l'action et le renouveau (MAR), entre dans le cadre de la série de rencontres avec tous les acteurs et formations politiques du pays, lancée par Digne Elvis Tsalissan Okombi, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, en vue d'instaurer le dialogue.

C'est sur instruction du président de la République que ces rencontres ont été initiées. Cela, pour rompre avec les mauvaises mentalités et les mauvais comportements, créer des passerelles pour faire du dialogue une règle de la République. Ce dialogue qui concerne tous les partis politiques et même la société civile doit se faire sans intermédiaire et cela pour le bien de tous comme l'a souligné Elvis Okombi Tsalissan : « Nous ne voulons plus ériger les murs qui empêchent les



Une vue de la salle lors de la rencontre

Congolais de se parler. Le Premier ministre a pris l'option d'avoir des relations privilégiées avec chaque partenaire politique, il n'y aura plus de sous-traitance. Nous allons discuter avec chaque partenaire politique pour qu'ensemble nous puissions évoquer les questions qui sont les nôtres de façon que nous puissions apporter des solutions aux problèmes qui se posent entre les partenaires politiques de la majorité, de l'opposition, du centre et de la société civile. » Il est donc question d'établir à travers cette démarche de nouvelles bases des relations entre le gouvernement et les partis politiques. « Au nom de la rupture, nous voulons avoir des relations empreints de respect mutuelle de façon que nous puissions ensemble participer à la construction du pays et faire de sorte qu'il

n'y ait plus de crise politique dans le pays », a indiqué le ministre. De ce fait, il entend consacrer toute cette année à ces rencontres de dialogue, de concertation et d'échange. « Ce n'est que lorsque les hommes ne parlent pas qu'ils ne se comprennent pas », a-t-il dit avant d'annoncer la réception très prochainement à Brazzaville du bureau du MAR par le Premier ministre en vue

de poursuivre les discussions. La rencontre avec le bureau exécutif du MAR a aussi été une occasion pour le ministre de présenter ses civilités à Roland Bouiti Viaudo, son président. Ce dernier s'est réjoui de cette initiative qui leur permet aujourd'hui d'échanger avec le gouvernement du pays, assurant que le MAR, parti qui accompagne le président de la République dans l'exécution de son programme de société, ne se dérogera pas de cette mission : « Le MAR entend poursuivre cette mission au sein de la majorité présidentielle pour que nous ayons, pour le bien des populations du pays, des résultats positifs », a dit Roland Bouiti Viaudo. Après le MAR, le ministre va poursuivre ses rencontres avec d'autres acteurs et partis politiques de la ville et du pays.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Les enseignants et élèves de terminale du lycée Trois Glorieuses se séparent en beauté

La direction du lycée Trois Glorieuses a organisé une cérémonie de bonne séparation avec les élèves de terminale. Cette activité s'est déroulée le 30 mai dans l'enceinte dudit lycée, en présence d'Ange Lemountou, inspecteur coordonnateur des lycées de la zone 4 et Ange Bedel Massanga Ngamakita, proviseur du lycée Trois Glorieuses.

C'est un jour historique pour le lycée Trois Glorieuses, car les enseignants et élèves, après un an de scolarité, peuvent dire mission accomplie en dépit des aléas de toutes sortes. Cette cérémonie dite de bonne séparation a été une occasion pour la direction de l'école de souligner les efforts des élèves pour leur travail scolaire mais surtout de les encourager à mieux affronter les épreuves du baccalauréat. Dans leur mot de remerciements, lu par Tchitembo Mfoumou, les élèves ont manifesté leur reconnaissance vis-à-vis des enseignants qui, disent-ils, ne manquent point de courage et d'amour à dispenser les meilleures enseignements susceptibles de les guider vers un avenir meilleur.

En attente de meilleurs résultats au baccalauréat, Ange Bedel Massanga Ngamakita, proviseur du lycée Trois-Glorieuses, a exhorté les élèves à travailler jusqu'à la dernière minute, d'avoir confiance à la formation reçue, d'éviter la triche-

rie et la fraude ainsi que d'autres antivaleurs, avant de témoigner leur efficacité dans le travail. « Les indicateurs le prouvent, les résultats scolaires n'ont cessé de s'améliorer d'une évaluation à une autre. Ceci est le fruit de ce grand travail abattu », a-t-il dit.

Pour sa part, Ange Lemountou, inspecteur coordonnateur des lycées de la zone 4, a rappelé qu'il était temps de fixer les objectifs du lycée Trois Glorieuses. « Sur le bac blanc, nous avons constaté qu'il y a des étoiles, des étoiles qui vont bientôt scintillées de toutes les couleurs. Je suis sûr, par rapport au rang que vous avez occupé au bac blanc de février, que vous êtes appelés à émerger et d'aller plus loin, car vous avez le génie qui sommeille en vous », a-t-il renchéri Ange.

Dans son engagement de faire de cet établissement scolaire une école d'excellence et un lycée qui se distingue des autres par le goût du travail bien fait, par la discipline et le respect des valeurs républicaines, la direction du lycée Trois Glorieuses pense mettre déjà en chantier la deuxième promotion des bacheliers session 2017 en organisant du 15 juillet au 30 août un stage vacances pour les élèves de terminale. Rappelons que lors de cette journée, en dehors des allocutions diverses, les élèves ont chanté l'hymne national du pays.

Hugues Prosper Mabonzo

PUBLICATION

Le roman «L'or des femmes» de Mambou Aimée Gnali est sur le marché

La dédicace et la vente de ce nouveau livre de l'écrivaine congolaise, Mambou Aimée Gnali, ont eu lieu le 29 mai dans la salle Tchicaya-U'tamsi de l'institut français du Congo.

Paru cette année aux éditions Gallimard, collection Continents noirs (France), ce roman de 163 pages s'ouvre par un proverbe vili : «Bakala wolo », qui veut dire en français «l'homme c'est l'or». L'or des femmes est une révolte, un plaidoyer en faveur des femmes marginalisées, les jeunes femmes et les femmes enchaînées par la tradition, notamment le Tchikumbi. Un rite Vili (ethnie des côtes du Congo) d'initiation des filles nubiles, pratiqué avant dont elle évoque les valeurs, mais dénonce en même temps les méfaits sur la jeune fille et la femme qui payent le lourd poids de la tribu et de la tradition.



Le roman L'or des femmes/ Crédit photo Adiac

Cette dénonciation est faite à travers une histoire qui se passe au temps de la colonisation (entre le 19^e et 20^e siècle) que l'auteur relate dans un style efficace et direct. Il s'agit de l'histoire de la jeune et belle Bouhousou et le jeune Mavoungou qui ne peuvent vivre leur amour, né depuis leur tendre enfance, car Bouhousou a été promise avant même sa naissance, à « L'or des femmes », un homme noble et plus âgé qu'elle. Cette situation est contestée par les jeunes du village, des jeunes qui se retrouvent entre tradition et modernisme.

L'or des femmes peut être considéré comme une contribution d'Aimée Mambou Gnali à la lutte contre les violences faites aux femmes

qui sont toujours reléguées au second plan, alors qu'en réalité, d'après elle, se sont elles qui jouent le rôle le plus important et le plus difficile : «Ce n'est pas facile d'être femme chez nous. Les femmes portent le poids de la société tout entière, c'est sur elle que re-



Mambou aimée Gnali lors de la dédicace/ Crédit photo Adiac

tombe le poids des enfants et cela n'a pas changé. Il y a une certaine peur des femmes à dénoncer les violences qu'elles subissent», s'est-elle indignée, reconnaissant cependant qu'actuellement, les femmes elles mêmes sont en train de faire bouger les choses pour changer leur situation.

Pour l'auteure, il est important de connaître son histoire, l'histoire de sa famille, l'histoire de son pays pour pouvoir s'orienter dans la vie et éviter certaines erreurs. «Nous ne savons pas ce qui se passe chez nous. Ce livre est une manière de nous rappeler notre histoire, de rappeler surtout les jeunes, d'où nous venons, pour savoir où il faut aller », a dit Mambou Aimée Gnali.

L'or des femmes, roman plein d'enseignements et de révélations a été bien accueilli par l'important auditoire qui s'est empressé de se le procurer lors de la séance de dédicace. Cela, au point d'épuiser tout le stock prévu pour la circonstance. Ce livre, d'après les témoignages de ceux qui l'ont déjà lu, est aussi intéressant et captivant : «Lorsqu'on commence à lire le roman de Mambou Aimée Gnali, on ne s'arrête pas. Je suis vili mais ce livre m'a appris beaucoup de choses que j'ignorais sur le Tchikumbi», a confié Alphonse Mouissou Poati. Première bachelière de la République du Congo, Mambou Aimée Gnali a occupé, entre autres, le poste de ministre de la Culture et des Arts. L'or des femmes est son deuxième livre après le récit intitulé Beto na béto, le poids de la tribu paru en 2001 toujours aux éditions Gallimard, collection Continents Noirs.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

LIGUE DE HANDBALL DE LA BOUENZA

Le championnat départemental repoussé en juillet à Mouyondzi

Prévu initialement du 24 mai au 8 juin, le championnat départemental de la ligue de la Bouenza aura lieu du 1^{er} au 4 juillet dans le district de Mouyondzi. C'est ce qui ressort des conclusions de la réunion élargie qui a eu lieu, le 29 mai, entre le bureau exécutif de la ligue présidée par Jean Mbama et les présidents des clubs.

Le président de la ligue départementale de handball de la Bouenza, Jean Mbama a rencontré les dirigeants des clubs de son département à fin de décider ensemble de la date du report du championnat et du programme des activités de la ligue. À l'issue de cette rencontre, la période du 1^{er} au 4 juillet a été retenue pour l'organisation du championnat départemental de la Bouenza. Cette compétition a été reportée par rapport à l'arrivée de l'épouse du président de la République, Antoinette Sassou N'Guesso, à Madingou dans le département de la Bouenza les 29 et 30

mai pour la célébration de la fête des mères couplée à la célébration en différé de la journée internationale de la femme, le 8 mars.

En effet, prélude au championnat qui aura lieu dans trois catégories, à savoir senior, junior et cadet, il se tiendra le 30 juin en matinée le Conseil départemental avant la tenue de l'assemblée générale électorale l'après midi. Au cours d'un entretien téléphonique avec Les Dépêches de Brazzaville, Jean Mbama a informé aussi de la présentation d'une nouvelle équipe de handball seniors hommes nommée, l'AS Bouenza, créée récemment dans le département par Miété Mapana. Cette équipe vient s'ajouter sur la liste des deux autres équipes masculines qui existaient déjà, ACMTR de Mouyondzi et Pigeon vert. Le président de la ligue a, enfin, rappelé les clubs que le dernier délai des qualifications des joueurs est le 15 juin.

Charlem Léa Legnoki

INONDATION

Le malheur des habitants du CQ118 zone CTI perdure

Les habitants du quartier CQ118 au KM4 dans le 1^{er} arrondissement, Émeri Patrice Lumumba, vivent un véritable calvaire depuis l'an dernier faute de canalisation dans leur zone. Le collecteur qui conduisait les eaux des pluies en provenance des Brasseries du Congo, de la maison d'arrêt et de KM4 jusqu'à l'océan atlantique a été bouché par des ouvriers chinois d'après les explications des habitants du quartier.

Angoissés, tourmentés et quasiment sinistrés, les habitants du quartier CQ118 lancent les cris de détresse à l'endroit des autorités nationales pour trouver une solution adéquate à cette situation déplorable. Depuis 2011, les habitants du CQ 118 au KM4, précisé-



L'Avenue séparant la zone CTI à la Maison d'arrêt de Pointe-Noire» crédit photo adiac»

ment ceux situés entre le collège technique et industriel (CTI) et la maison d'arrêt, vivent un véritable supplice.

En effet, la situation a évolué progressivement mais, depuis la saison des pluies de 2015, plusieurs personnes ont finalement abandonné leurs habitations pour se réfugier chez les parents, voisins et amis parce qu'elles sont submergées par les eaux de pluies qui n'arrivent plus à couler faute de canalisation. Les ouvriers chinois y ont déversé les restes des décombres de la foire et des vieux bâtiments du port autonome, ont expliqué les habitants de ce quartier. « Cette situation a commencé avec les ouvriers chinois qui venaient déverser du sable sur le collecteur qui évacuait les eaux du quartier avec la complicité d'un agent véreux de la mairie de Pointe-Noire qui a même menacé, une fois, les jeunes du quartier qui voulaient déboucher ce collecteur d'eau à l'aide des pelles. Il avait même promis de faire intervenir la police. Nous sommes fatigués de cette situation et sollicitons directement l'arbitrage du président de la République et son chef de gouvernement parce que tous ceux qui sont passés ici, nous ont seulement laissé des promesses et ne sont plus jamais revenus », a dit un jeune orphelin dont une partie de la parcelle laissée par son défunt père est inondée.

Malgré plusieurs plaintes des habitants de la zone, qui se sont mêmes orga-

nisés en comité pour un règlement à l'amiable et la descente du député de la circonscription, Alexis Ndinga, accompagné du chef de quartier il n'y a pas de suite favorable. De même, un ancien habitant qui, il y a quelque temps faisait son maraîchage dans la zone devenue sinistre a déclaré : « Nous ne savons plus quelle démarche menée et auprès de quelle autorité départementale nous adresser. Je vous rappelle que plusieurs initiatives ont été menées auprès des autorités mais, fort malheureusement, aucune suite positive n'a été donnée à nos doléances. Nous nous sentons abandonnés à notre triste sort face à cette situation. C'est triste et même honteux qu'au 21^e siècle, les droits mêmes les plus fondamentaux des citoyens d'un État

souverain comme le nôtre se voient être confisqués par leurs propres compatriotes alors qu'il y a près de 12 ans que nous sommes dans ce quartier.

Plusieurs habitations inondées

La situation ne faisant que perdurer dans ce quartier, plusieurs habitants ont déjà quitté leurs habitations à cause de l'inondation. « Nous faisons confiance au chef de l'État, Son excellence Denis Sassou N'Guesso qui a fait du social de ses citoyens l'une des priorités de son mandat. Et au ministre de la Justice, des Droits humains et des Populations autochtones, qui ne ménage lui aussi aucun effort pour mettre en œuvre les directives du président de la République qui prône la rupture avec certains comportements déviant du passé. Nous souhaitons grâce à votre présence ici que l'État fasse appliquer le bon droit ce, malgré la détérioration de nos conditions de vie et du fait que nous sommes par la volonté de ces gens sinistrés », s'est indigné une femme enceinte de cet environnement insalubre qui a engendré de nombreux moustiques et insectes pathogènes dans le quartier.

Vu la gravité de la situation, les autorités départementales ou gouvernementales devraient réagir pour mettre un frein à cette pratique qui menacent l'environnement, la santé et le bien-être des paisibles citoyens. Les dispositions protectrices qui existent doivent être simplement appliquées.

La Rédaction

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Les choses sérieuses commencent ce jeudi

La commission d'organisation des compétitions nationales a fixé pour le jeudi 2 juin, les rencontres comptant pour le deuxième tour de la Coupe du Congo dont la finale se disputera le 14 août à Madingou dans le département de la Bouenza. Les équipes de la Ligue 1 ont hérité d'un tirage favorable en témoignent les combinaisons. Le football n'étant pas les mathématiques, les surprises ne sont pas à exclure.

Les Diables noirs, tenant du titre seront reçus le 2 juin par Aigles sport après le match Ajax de Ouenzé-JS Ollombo. L'Athlétic club Léopards sera accueilli par Asia, le 5 juin à Dolisie. L'Etoile du Congo se déplace dans la Likouala pour affronter à la même date Interclub d'Impfondo. La Jeunesse sportive de Talangaï croisera toujours le 5 juin dans la Cuvette Ouest AS Olympic pendant que l'Interclub de Brazzaville sera accueilli par Saint-Michel de Ouessou. Duel des Aiglons aux allures d'un match de famille à Djambala ce dimanche. Le Club athlétique renaissance aiglons Cara de Brazzaville jouera contre Cara de Djambala.



Le FC Racine en bleu jouera le deuxième tour de la Coupe du Congo

La Jeunesse sportive de Poto-Poto reste à Brazzaville pour jouer le 3 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat en deuxième explication contre Loto sport. En première heure, le FC Emmanuel l'une des surprises de ce deuxième tour accueillera AS Otoho. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, le même vendredi, le

FC Abeilles sera aux prises à La Mancha. Le 4 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat, Saint-Michel de Ouenzé négociera sa qualification le 4 juin face à Yaba sport avant la rencontre opposant le Réal Impact au Centre d'études et sport La Djiri. A Pointe-Noire, Ponton sur mer jouera contre Pigeon vert, la lanterne rouge

du championnat Ligue 1 puis en deuxième heure, le FC Nathalys affrontera Nico-Nicoyé. A Dolisie, les Jeunes Fauves croiseront le FC Pelerin avant la rencontre AS Gerain-Tongo football club.

Le 5 juin à Brazzaville, l'AS Béto recevra BNG puis en seconde explication le FC Racine accueillera le FC Kondzo. A

Pointe-Noire Béni sport défilera V Club Mokanda avant le match qui mettra aux prises l'Interclub de Pointe-Noire à Munisport. A Dolisie, l'As Cheminots de Pointe-Noire sera accueillie par Saint-Eclair. A Kinkala, l'AS Kimbonguela- recevra Coddipa. À Owando, le CS Oyonnax accueillera Patronage de Brazzaville. En rappel, le 30 mai dans le cadre des dernières rencontres du premier tour, le Centre d'Etudes et sport La Djiri a pris le dessus sur le TP Caïman 2-0. Costode Drove et Gédéon Gayino ont inscrit les buts de la rencontre respectivement à la 39^e et 78^e minute. L'Etoile de Talas a été surprise par le FC Racine 1-2. Reagan Bongebé a marqué le but de la victoire après le dernier quart d'heure. Vincente Miatindila avait ouvert le score et Bercy Langa lui avait répondu. A Pointe-Noire, le FC Nathalys a éliminé Interclub de Dolisie 4-2 aux tirs au but après un score d'un but partout au temps réglementaire. Ponton sur mer a dominé Béni Congo sport 3-0

James Golden Eloué

CAN 2017

Les Chipolopolo Boys en tournée ouest-africaine pour préparer la Guinée Bissau



Après une courte défaite au Togo, la Zambie a fait match nul en Gambie (droits réservés)

Troisième du groupe à égalité de points avec les Diables rouges, la Zambie affrontera le leader guinéen, à Bissau dimanche prochain. Pour préparer cette échéance, l'équipe de George Lwandamina affrontait le Togo, vendredi 27, sans plusieurs « tauliers » (Mweene, Kalaba et Chisamba). Une rencontre qui s'est soldée par une courte défaite (0-1). Lundi, les vainqueurs de la CAN 2012 affrontaient la Gambie à Bakau (0-0), sans Kalaba. Une tournée ouest-africaine qui ne rassure pas vraiment les supporters zambiens.

Gardiens : Kennedy Mweene (Mamelodi Sundowns/Afrique du Sud), Danny Munyao (Red Arrows), Racha Kola (Zanaco)

Défenseurs : Buchizya Mfuné, Stephen Kabamba et Adrian Chama (Green Buffaloes), Davies

Nkaisu (Free State Stars/Afrique du Sud), Stopilla Sunzu (Lille/France), Chongo Kabaso (TP Mazembe/RDC), Boyd Mkandawire (Napsa Stars)

Milieux : Steward Chikandiwa (Nkwazi), Paul Katema (Red Arrows), Nathan Sinkala (TP Mazembe/RDC), Chisamba Lungu (FC Ural/Russie), Salulani Phiri (Zanaco), Lubambo Musonda (Gandzasar Karpan/Arménie), Rainford Kalaba (TP Mazembe/RDC), Christopher Katongo (Green Buffaloes), Clatous Chama (Zesco United)

Attaquants : Collins Mbesuma (Mpumalanga Black Aces/Afrique du Sud), Winston Kalengo (AC Léopards/Congo), Evans Kangwa (Hapoel Raanana/Israël), Conlyde Luchanga (Lusaka Dynamos)

Camille Delourme

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

Les compétitions interclubs changent de formule

La phase de groupes de la Ligue africaine des champions et la coupe de Confédération africaine de football (CAF) se jouera avec 16 clubs à partir de la saison prochaine.

La Commission des compétitions interclubs de la CAF s'est prononcée en faveur de la nouvelle formule lors d'une réunion tenue récemment au Caire, en Egypte. Désormais après le tour préliminaire, 32 équipes seront qualifiées pour les seizièmes de finale dans chacune des deux compétitions : Coupe de la CAF et Ligues des champions. Seulement, les vainqueurs des seizièmes de finale, en Ligue des champions sont repartis en quatre groupes de quatre équipes chacun. A l'issue d'une formule de championnat, avec des rencontres en aller-retour, les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les quarts de finale qui ouvrent une nouvelle phase d'élimination directe avec des matchs, toujours en phase aller-retour, jusqu'à la finale. Cette nouvelle formule dispose que les premiers de chaque groupe puissent jouer le match aller des quarts de finale à domicile.

En Coupe de la Confédération, par contre, les 16 équipes qualifiées après les seizièmes de finale passeront par un tour de cadrage. A cette étape, elles affronteront les perdants des 16es de finale de la Ligue des champions. Ce qui permettra de déterminer les 16 équipes qui disputeront la phase de groupes. A ce niveau le format sera le même qu'en Ligue des champions jusqu'à la finale. Par ailleurs, le calendrier CAF comptera désormais 20 dates pour les compétitions interclubs qui iront de mars à novembre pour la Ligue des champions et jusqu'en décembre pour la Coupe de la Confédération.

Rominique Nerplat Makaya